

Table des matières

Sommaire.....	iii
Remerciements.....	vii
Chapitre 1.....	1
Introduction	2
Bref historique de l'intervention carcérale au Québec et au Canada	3
Composition carcérale au Québec.....	4
Le modèle d'évaluation et de réadaptation des délinquants fondés sur le principe du Risque, des Besoins et de la Réceptivité (RBR) (Bonta & Andrews, 2007).....	5
Le Good Lives Model	7
Modèles théoriques de la délinquance.....	9
Les programmes correctionnels dans les centres carcéraux provinciaux au Québec	12
Identité.....	14
Le paradigme des statuts identitaires de James Marcia.....	16
Statuts identitaires et conduites antisociales	18
Agentivité.....	20
Agentivité et conduites antisociales	22
Pertinence de l'étude et objectif du mémoire	23
Chapitre 2.....	24
Contexte théorique	25
L'identité	28
L'agentivité	32
Question de recherche et hypothèses.....	35
Méthodologie	35
Échantillon	35
Procédure de collecte de données.....	36
Mesures	37
Aspects éthiques.....	40

Résultats	40
La distribution des statuts identitaires au sein de l'échantillon	40
Le degré d'association entre les statuts identitaires et l'agentivité	41
Les liens entre les processus identitaires, les scores d'agentivité et la nature des crimes commis	41
Discussion	42
Limites.....	47
Conclusion.....	49
Chapitre 3	52
Conclusion.....	53
L'importance de l'identité et de l'agentivité dans l'intervention psychoéducative auprès des jeunes adultes	55
Importance de développer l'intervention psychoéducative auprès des jeunes adultes en contexte carcéral.....	58
Références	63
Appendice. Répartition de statuts identitaires au sein des détenus de l'échantillon.....	79

Liste des tableaux

Tableau

- 1 Moyenne des crimes commis par délinquant et nombre de délinquants ayant commis au moins un crime par catégorie
- 2 Analyses de variance effectuée sur les scores de la mesure d'agentivité selon les statuts identitaires
- 3 Matrice corrélacionnelle entre le processus d'engagement et d'exploration, les indicateurs d'agentivité et la nature des crimes commis

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier, très sincèrement, Julie Marcotte, ma directrice, qui m'a soutenue, dirigée et encouragée tout au long de ce périple intellectuel. Julie, la rédaction de ce mémoire n'aurait pas été aussi enrichissante sans ta présence, tes précieux conseils et tes encouragements.

Ensuite, je tiens à remercier madame Johanne Beausoleil, directrice générale adjointe intérimaire aux programmes et à la sécurité, qui nous a donné l'autorisation de réaliser ce projet de recherche. Je souhaite également remercier les responsables des quatre différents établissements de détention, madame Christine St-Laurent, responsable du centre de détention de Québec, madame Isabelle Mailloux, responsable du centre de détention de Montréal, madame Myriam Coutu, responsable du centre de détention de Trois-Rivières et madame Élisabeth Demers, responsable du centre de détention de Saint-Jérôme, qui ont agi à titre de répondantes pendant la cueillette de données de ce projet de recherche.



Enfin, merci à ma famille, à mes parents, qui ont toujours été d'un support et d'une compréhension remarquable, merci de croire en mon potentiel et de m'encourager dans chacun de mes projets. Merci à mes amis, vous êtes d'une fidélité remarquable.

La psychoéducation est née dans un contexte d'internats pour adolescents délinquants vers le début des années 50 (Renou, 1989). Se spécialisant jadis auprès d'une clientèle juvénile (0 à 18 ans), son champ d'activité s'est diversifié pour s'étendre à plusieurs autres milieux d'intervention et à d'autres clientèles. Depuis peu, l'intervention psychoéducative se développe et se spécialise à une clientèle jeunes adultes qui, d'un point de vue développemental, doit faire face à une combinaison de transitions qui sollicitent fortement le potentiel adaptatif des individus (Robichaud & de Repentigny, 2011). Cette période développementale s'avèrerait, par ailleurs, extrêmement pertinente pour l'intervention, car la transition à la vie adulte constituerait un terreau particulièrement fertile aux points tournants et aux changements positifs de trajectoire chez les jeunes engagés dans une trajectoire déviante et marginale (Laub, Nagin, & Sampson, 1998; Masten et al., 2004; Osgood, Foster, Flanagan, & Ruth, 2005). La présente démarche de recherche s'est précisément centrée sur un groupe particulièrement vulnérable : les jeunes adultes incarcérés. La pertinence de l'action psychoéducative auprès des jeunes adultes incarcérés est évidente compte tenu du potentiel de changement accru à cet âge. Pourtant, encore peu de centres de détention de juridiction provinciale sont dotés de psychoéducateurs et, malgré la tendance récente du développement de la pratique, le savoir-faire auprès des jeunes adultes est encore à parfaire et à préciser. Une première étape vers ce développement réside dans une connaissance approfondie de la clientèle et

des enjeux développementaux auxquels elle est confrontée. Nous proposons, dans ce mémoire, un pas dans cette direction en offrant un portrait descriptif de la nature des crimes commis, du développement identitaire et de l'« agentivité¹ » des jeunes adultes incarcérés dans un établissement de détention québécois. L'introduction présente successivement la réalité carcérale au Québec, le modèle de réadaptation utilisé pour prévenir la récidive et des indicateurs psychologiques de l'identité et de l'agentivité en lien avec les conduites antisociales et la nature des délits. Ensuite, le chapitre deux est constitué d'un article empirique descriptif qui sera soumis à la Revue de psychoéducation et finalement, le dernier chapitre propose une conclusion générale qui met en évidence l'importance de s'intéresser à cette clientèle et de développer l'action psychoéducative.

¹ Le terme « agentivité » renvoie au concept d'« *agency* » en anglais. L'*agency* n'ayant pas d'équivalent en langue française, les auteurs utilisent de plus en plus fréquemment le vocable agentivité pour y faire référence (voir Gaudet, 2007). Selon Côté et Levine (2002) l'agentivité implique une forme de responsabilisation de son parcours, l'exercice de son pouvoir de faire des choix et d'en assumer les conséquences potentielles et le sentiment d'arriver à surmonter les obstacles qui se dressent sur sa route.

Rapport-Gratuit.com

Chapitre 1

Introduction

Bref historique de l'intervention carcérale au Québec et au Canada

Au cours de la seconde moitié du vingtième siècle, la philosophie canadienne de prévention de la criminalité a passablement évoluée. Deux principales philosophies d'intervention opposées ont dominé la pensée dans l'histoire de la justice pénale canadienne : une dite rétributiviste, où la peine est perçue de manière coercitive comme une punition pour le contrevenant, et l'autre dite utilitariste, où la notion de réinsertion sociale prend tout son sens. Cette dernière philosophie accorde à la peine trois principaux objectifs : 1) Dissuader le contrevenant ou la population en général de commettre un délit ; 2) Contrôler le délinquant par l'emprisonnement et l'empêcher ainsi de récidiver ; 3) Réhabiliter l'individu par une peine établie en fonction de lui-même et non de l'acte commis (Lalande, 2004). C'est donc dans cette dernière lignée de pensée que les Services correctionnels du Québec basent leurs interventions en milieu carcéral. Ainsi, suite au rapport Corbo (2001), la loi sur le système correctionnel du Québec (LSCQ) implantée en 2007 vise la réinsertion et la réhabilitation sociale par l'encadrement des contrevenants dans le but d'assurer la sécurité de la population et le respect des décisions des tribunaux (Lalande, 2004). D'ailleurs, un besoin se fait ressentir de se pencher vers une politique de réhabilitation afin de réduire le taux d'occupation carcéral dans un contexte de surpopulation carcérale. En effet, le taux d'occupation moyen des établissements oscillent entre 94 % à 115,2 % (Corbo, 2001). De plus, une augmentation du taux d'admission de 2,3 % en 2012-2013 est observée par rapport à l'année précédente et une hausse de 4,7 % par rapport à 2007-2008 (Sécurité publique du Québec, 2013). Pour atteindre ses objectifs, la loi vise la mise en place de programmes correctionnels (jadis offerts essentiellement dans les pénitenciers fédéraux) (Lafortune & Blanchard, 2010), en se centrant sur le soutien de la personne, sur l'établissement d'une alliance thérapeutique, sur l'utilisation du réseau familial et social et sur l'offre de services adaptés aux besoins du contrevenant (Altima, Cusson, & Roy, 2007). Afin d'optimiser leur

efficacité, ces programmes se basent sur le modèle d'évaluation et de réadaptation fondé sur les principes de Risque, des Besoins et de la Réceptivité (Bonta & Andrews, 2007) issu de la théorie psychologique du comportement criminel (PCC) (McGuire, 2001), dont l'objectif est de comprendre les différences individuelles dans les comportements criminogènes.

Composition carcérale au Québec



Les statistiques les plus récentes (2007-2008) sur le profil correctionnel québécois tirées de l'inventaire du Niveau de services et de gestion de cas (LS-CMI), administré, sauf exception, aux personnes condamnées à une sentence de six mois et plus, montrent que les jeunes entre 18 et 24 ans forment 21 % de la population carcérale au Québec (Giroux, 2011), constituant le groupe d'âge le plus représenté dans les établissements correctionnels. La population carcérale est formée principalement d'hommes à 91 % (Giroux, 2011). Plus de la moitié des contrevenants évalués par cette mesure présentent un risque élevé à très élevé de récidive (54%), et ce, davantage chez les hommes (56%) que chez les femmes (40%). Cette proportion s'élève à 70% pour les personnes incarcérées comparativement à celles suivies en communauté (33%). La difficulté à résoudre les problèmes et la mauvaise gestion de la colère seraient les facteurs de risque les plus répandus dans la population carcérale. La minimisation des problématiques à l'origine de la délinquance (53 %) et le manque de motivation par rapport à une démarche de réinsertion sociale (33 %) sont les caractéristiques à prendre le plus en considération pour l'intervention carcérale (Giroux, 2011).

Le modèle d'évaluation et de réadaptation des délinquants fondés sur le principe du Risque, des Besoins et de la Réceptivité (RBR) (Bonta & Andrews, 2007)

Le modèle RBR semble être, à ce jour, le modèle le plus efficace pour l'évaluation et le traitement des délinquants (Blanchette & Brown, 2006; Ward, Mesler, & Yates, 2007). Selon ce modèle, la mise en place d'interventions destinées aux délinquants doit tenir compte du principe de risque, de besoins et de réceptivité afin de diminuer efficacement la récidive. Ainsi, lorsque les programmes instaurés en milieu carcéral sont construits à partir des trois principes, on observe une diminution de la récidive oscillant entre 17 % et 35 % (Bonta & Andrews, 2007).

Le principe du risque suggère essentiellement que les interventions doivent être proportionnelles au niveau de risque présenté par l'individu incarcéré. Ainsi, les individus dont les caractéristiques psychosociales et le dossier criminel s'avèrent plus graves devraient être ceux qui font l'objet d'interventions plus intensives. Malgré cela, il est plus courant d'observer dans la réalité carcérale que ce sont les délinquants à faible risque qui sont l'objet de plus d'interventions, car ils sont plus motivés et coopératifs que les délinquants à risque élevé (Bonta & Andrews, 2007). Néanmoins, se centrer sur les délinquants à faible risque peut entraîner un gaspillage des ressources pouvant même aggraver la situation (Bonta & Andrews, 2007). Ainsi, dans le cadre d'une évaluation d'un programme canadien, on note, chez les délinquants à faible risque bénéficiant d'un traitement intensif, un taux de récidive de 32,3 % tandis que pour ceux n'ayant reçu aucun traitement ce taux diminue à 14,5 % (Bonta, Wallace-Capretta, & Rooney, 2000). En revanche, on observe un taux de récidive de 31,6 % chez les délinquants à haut risque ayant reçu un traitement intensif, comparativement à 51,1 % chez les délinquants à haut risque n'ayant reçu aucun traitement (Bonta, Wallace-Capretta, & Rooney, 2000). Les facteurs de risque dynamiques peuvent être modifiés par des interventions, ils sont en constante évolution et sont

susceptibles de jouer un rôle sur les taux de récidive d'un délinquant. La personnalité antisociale, les attitudes procriminelles, le soutien social de la criminalité, la toxicomanie, les relations familiales et conjugales instables, le piètre rendement à l'école et au travail et l'absence d'activités récréatives prosociales sont les principaux facteurs de risque dynamiques ciblés par les interventions. Les facteurs statiques, quant à eux, ne sont pas modifiables par une intervention et renvoient au passé du délinquant (antécédents criminels, âge de la première offense, etc.). Les délinquants qui présentent un nombre élevé de facteurs de risque (statiques ou dynamiques) sont plus enclins à récidiver et devraient conséquemment, selon Bonta et Andrews (2007), bénéficier de davantage de services et de programmes que les délinquants à faible risque. Ainsi, le principe du risque cible « qui » doit être traité par les interventions.

L'évaluation du risque de récidive s'appuie donc sur l'analyse des besoins/facteurs de risque présents chez l'individu, ce qui constitue le second principe du modèle RBR. Bonta et Andrews (2007) distinguent les facteurs de risque criminogènes (personnalité antisociale, toxicomanie, soutien social de la criminalité, etc.) des facteurs de risque non-criminogènes (une faible estime de soi, la dépression, des problèmes de santé mentale). Selon eux, il serait plus profitable de se centrer principalement sur les facteurs criminogènes d'un individu afin de réduire et de prévenir la récidive, car ceux-ci contribueraient directement au maintien de la trajectoire délinquante. Les facteurs non-criminogènes, quant à eux, seraient associés indirectement à la récidive chez une clientèle délinquante (Bonta & Andrews, 2007). Ainsi, ce principe des besoins sous-tend qu'en diminuant les facteurs de risque criminogènes d'un individu, on réduit ses risques de récidive (Ogloff & Davis, 2004).

Bien que le modèle RBR suggère que les cibles visées par l'intervention doivent d'abord être les facteurs de risque/besoins criminogènes, les facteurs non-criminogènes et les caractéristiques idiosyncrasiques des individus s'avèrent utiles pour bien ajuster le programme à la réceptivité des délinquants. Ainsi, ce dernier principe (réceptivité) consiste à optimiser la capacité du délinquant à tirer des enseignements de l'intervention de réhabilitation en l'adaptant à son style d'apprentissage, à sa motivation, à ses aptitudes et à ses points forts. Pour des résultats probants, les cibles et les contenus d'intervention doivent être fondés sur des stratégies cognitives de l'apprentissage social ciblant les facteurs idiographiques (motivation, estime de soi, capacités intellectuelles) et les facteurs nomothétiques (l'alliance thérapeutique, les caractéristiques du personnel, le type de programme et son application, le support de l'environnement) (Ogloff & Davis, 2004). En somme, il importe, pour assurer l'efficacité des programmes correctionnels, qu'ils soient basés sur une appréciation des caractéristiques singulières à chaque individu plutôt que sur une vision généraliste de la clientèle carcérale (Bonta & Andrews, 2007; Hollin, 2006).

Le Good Lives Model

Malgré le fait que le modèle RBR semble être à ce jour le modèle le plus couramment utilisé chez une clientèle délinquante, plusieurs auteurs critiquent ses assises théoriques (Marshall et al., 2005; Ward, Mann, & Gannon, 2007; Ward, Yates, & Willis, 2012). Le *Good Lives Model* est un modèle de réhabilitation fondé sur une approche humaniste (Ward, 2002; Ward & Stewart, 2003) qui s'inscrit en complémentarité du modèle RBR (Coco & Corneille, 2009). Ce modèle propose une vision plus holistique et plus constructive du délinquant en se centrant moins sur ses déficits individuels et en accordant une plus grande importance aux contextes personnel, interpersonnel et social, et ce, dans le but qu'il construise et maintienne une vie harmonieuse (Ward & Stewart, 2003). Pour ce faire, les auteurs y intègrent deux principes généraux: les

primary goods (bonnes choses en soi) et les *secondary goods*, ou *goods* instrumentaux. Les *primary goods* sont des dispositions d'esprit, des états, des caractéristiques personnelles, des activités ou des expériences qui sont susceptibles d'augmenter le bien-être de l'individu s'ils sont rencontrés. Selon ce modèle, les *primary goods* sont des désirs naturels présents chez tous les êtres humains (Siegert, Ward, Levack, & McPherson, 2007). On distingue dix catégories de *primary goods* : la vie (qui inclut le fait de vivre en santé et le fonctionnement physique), la connaissance, la réussite dans le travail et les loisirs, l'agentivité, la paix intérieure, la parenté et les relations sociales, la communauté, la spiritualité, le bonheur et la créativité (Siegert et al., 2007). Les *secondary goods* sont les moyens concrets permettant d'atteindre les *primary goods*, comme certains types d'emploi ou de relations sociales (Ward, 2002; Ward & Stewart, 2003). Le *Good Lives Model* poursuit deux principaux objectifs, soit de promouvoir les aspects positifs (*goods*) et de gérer ou de réduire le risque de récidive. Ainsi, selon le premier objectif, les auteurs accordent une importance majeure au concept d'identité personnelle en considérant qu'il ne suffit pas d'enseigner exclusivement aux délinquants des habiletés afin de contrôler les facteurs de risque qui leur sont propres, mais qu'il est essentiel de leur fournir aussi l'opportunité de construire une identité personnelle positive et adaptative. Pour ce faire, les auteurs suggèrent d'aider le délinquant à découvrir ses aspects positifs (*goods*) en tenant compte de ses préférences, de ses priorités, de ses habiletés et des variables écologiques. Le deuxième objectif repose sur le postulat selon lequel les facteurs de risques constituent des obstacles à la construction d'un plan de vie harmonieux et que le fait de favoriser le développement des aspects positifs internes (habiletés, valeurs, croyances) et externes (ressources, soutien social et opportunités) permet de diminuer ou d'éliminer les besoins criminogènes de l'individu (Ward & Stewart, 2003). Une critique importante que les auteurs de ce modèle adressent à la théorie RBR (Ward & Brown, 2004) est que cette dernière se centre exclusivement sur les facteurs de risque de l'individu

délinquant, donc sur les facteurs criminogènes. En effet, le modèle RBR ne met pas l'emphasis sur les besoins intrinsèques à tout être humain, comme l'agentivité ou l'identité, lesquels sont essentiels à considérer dans une perspective holistique de l'être humain et agissent directement sur les facteurs criminogènes postulés par Bonta et Andrews (Ward, Yates, & Willis, 2012). À ce chapitre, des publications subséquentes des auteurs du modèle RBR, tendent à recentrer l'importance des besoins non-criminogènes pour le traitement dans l'élaboration d'une stratégie efficace pour augmenter la réceptivité, donc pour faciliter l'engagement du délinquant au programme de réadaptation (Andrews, Bonta, & Wormith, 2011). Ces auteurs soutiennent toutefois qu'inclure exclusivement les facteurs non-criminogènes pour un traitement peut provoquer un effet pervers chez l'individu en le maintenant et en le renforçant dans une trajectoire délictuelle.



Au Canada, les principes du *Good Lives Model* sont appliqués à l'Institut Philippe Pinel de Montréal pour son programme de traitement effectué sur une base volontaire et destiné aux délinquants sexuels incarcérés. Le modèle RBR, quant à lui, demeure le plus utilisé pour l'évaluation et le traitement d'une clientèle délinquante (Blanchette & Brown, 2006; Ward, Mesler, & Yates, 2007).

Modèles théoriques de la délinquance

La littérature scientifique sur la délinquance fait consensus sur le fait que les comportements déviants tendent à persister au cours de la vie. Plus précisément, des problèmes de conduite durant l'enfance seraient de bons indices de la délinquance juvénile, cette dernière étant, à son tour, annonciatrice de la criminalité adulte (Benda, 2003). Trois principaux modèles théoriques (la théorie générale du crime, les théories associées aux relations sociales et les

théories développementales) tentent d'expliquer ce phénomène et font débat au sein de la communauté scientifique. Tout d'abord, la théorie générale du crime postule qu'un seul mécanisme, le faible autocontrôle, permet d'expliquer l'émergence et le maintien de toutes les formes de crime (Benda, 2003; Gottfredson & Hirschi, 1990). L'autocontrôle lacunaire ne permet pas à l'individu de réguler la recherche de plaisir et le délai de gratification. Ainsi, un faible degré d'autocontrôle impliquerait une difficulté chez l'individu à résister aux opportunités qui procurent une gratification facile et immédiate favorisant le recours à des comportements délictueux (consommation de drogues, vol, etc.). Pour ces auteurs, l'autocontrôle est lié à l'attachement aux figures significatives en cela que l'individu, pour éviter de perdre ou de décevoir ses figures d'attachement, va se conformer à leurs attentes.

Les modèles associés aux relations sociales impliquent deux théories principales, la théorie du contrôle social (Durkheim, 1951; Hirschi, 1969; Nye, 1958) et la théorie de l'apprentissage social (Akers, 1994; Bandura, 1989; Burgess & Akers, 1966). Selon la théorie du contrôle social (Hirschi, 1969), les relations sociales de l'individu (sa famille, l'école, ses pairs) influencent l'adoption de comportements délinquants. L'attachement et l'amour pendant l'enfance sont nécessaires pour explorer librement ses croyances et ses valeurs et construire une identité qui nous est propre. En l'absence de cet attachement, l'estime de soi et le sentiment d'auto-efficacité, deux ancrages de l'identité, (Lerner et Keltner, 2001) sont cruciaux pour l'adoption de comportements prosociaux et le désir de se conformer aux attentes sociétales. Des déficits au niveau des relations sociales et de l'attachement contribueraient à un engagement marginal et délictueux et une association avec les pairs déviants. Hirschi distingue quatre éléments essentiels des relations sociales qui contribuent à l'abstinence de l'individu à commettre des délits : l'attachement, représenté ici comme la sensibilité à l'opinion des autres, l'engagement

dans des comportements prosociaux, l'implication dans le temps dans des activités prosociales et la croyance de l'individu en l'importance de respecter les normes sociales. Ainsi, contrairement à la plupart des théories qui souhaitent expliquer pourquoi les individus s'engagent dans un agir délictueux, la théorie du contrôle social vise plutôt à expliquer pourquoi les individus ne s'y engagent pas. La seconde théorie, la théorie de l'apprentissage social (Agnew, 1995; Akers, 1994; Burgess & Akers, 1966), explique comment le comportement criminel n'est pas un apprentissage inné, mais bien appris et influencé par le réseau social fréquenté par l'individu. Le processus d'apprentissage des comportements prosociaux, ou, à l'inverse, de comportements déviants, est conditionné et modelé par nos relations sociales. Cette théorie met donc en exergue l'association positive entre les pairs délinquants et l'acceptation de la délinquance comme étant souhaitable et justifiée avec les comportements criminels.

Troisièmement, le modèle développemental ancré dans la perspective du life-course (Sampson & Laub, 1993, 1997), met l'emphasis sur la nature dynamique et développementale des comportements criminels. Selon ce modèle, la persistance et le désistement des comportements criminels peuvent se produire au cours de la vie d'un individu. La continuité des comportements criminels et de la déviance résulterait de l'interaction continue entre les déficits de l'enfance et leurs effets sur les relations sociales au cours du développement (par ex. associations avec les pairs déviants). Ainsi, cette théorie postule qu'il n'est pas possible de prédire une carrière criminelle à partir d'un indicateur, par exemple le faible autocontrôle, mais que c'est possible en évaluant les interactions entre les facteurs personnels, familiaux et sociaux et leur impact relatif à divers moments du développement pour comprendre la trajectoire d'un individu délinquant. Dans une étude menée auprès de 837 adolescents, Benda (2003) a montré, grâce à l'utilisation

d'équations structurelles, que le modèle développemental serait le modèle théorique le plus adéquat pour expliquer les trajectoires délinquantes des hommes et des femmes.

Les programmes correctionnels dans les centres carcéraux provinciaux au Québec

Au niveau fédéral, depuis plusieurs années, on observe une uniformisation des programmes correctionnels implantés dans l'ensemble des pénitenciers. La réalité québécoise est toutefois très différente. En effet, les programmes correctionnels dans les établissements provinciaux québécois varient d'un centre carcéral à l'autre, les initiatives et les contingences régionales n'étant pas les mêmes selon les établissements. Cette variabilité dans les programmes s'observe dans la diversité de la clientèle visée, le nombre de séances, la durée et la fréquence variable des programmes et la variabilité des organismes responsables. Ainsi, dans le cadre du modèle québécois, les services correctionnels ne peuvent à eux seuls être mandataires de la politique de réinsertion sociale (Arseneault, 2013a). De plus, l'élaboration d'un programme correctionnel dans les établissements provinciaux doit prendre en considération les courtes peines des contrevenants, le roulement des personnes incarcérées, la variabilité des établissements quant au nombre de détenus et, finalement, les transferts fréquents d'un établissement à l'autre (Lafortune & Blanchard, 2010). De ce fait, le partenariat avec d'autres ministères sont privilégiés pour mettre en œuvre ces programmes (ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)) (Bastille, Simon, Lalande, & Roy, 2010). Le Programme PARCOURS se retrouve tout de même dans la majorité des centres carcéraux (17 établissements sur 18). Ce programme vise la prise de conscience et une responsabilisation face aux comportements déviants. De façon plus concrète, ce programme s'articule autour de trois modèles d'intervention. Le premier vise à favoriser la prise de conscience et la responsabilisation du participant, le

second a comme objectif d'amener le participant à développer une prise de conscience de leurs valeurs, croyances, règles de conduite et autojustifications et le dernier vise la compréhension du passage à l'acte délictueux et la prévention de la récidive. Les contrevenants éligibles au programme doivent présenter un risque élevé à très élevé de récidive et doivent présenter une faible motivation à la responsabilisation et une forte tendance à la négation ou à la minimisation (Lafortune & Blanchard, 2010). Bien que son implantation soit encore partielle (deux modules sur trois sont implantés dans l'ensemble des centres de détention), la démarche effectuée tend à mettre en évidence que la mise en œuvre de programmes correctionnels est réalisable au niveau provincial (Lafortune & Blanchard, 2010).

En somme, les caractéristiques psychosociales constituent des facteurs qui, malgré la place plus ou moins prépondérante qu'on leur accorde, doivent être prises en compte pour s'assurer de l'efficacité d'un programme destiné aux adultes incarcérés. La littérature suggère en effet que certaines dispositions antisociales altérables de l'individu (faible maîtrise de soi, contrôle de la colère, etc.) sont étroitement liées à des concepts fondamentaux du développement humain, comme le degré d'agentivité et de synthèse identitaire. En outre, ces considérations développementales seraient d'autant plus appropriées lorsqu'on s'intéresse aux jeunes adultes incarcérés (18-25 ans). En effet, la transition à la vie adulte serait une période particulièrement sensible où culminent la quête identitaire et la consolidation de l'agir délictuel (Arnett, 1998, 2000, 2001; Schwartz et al., 2011). À ce titre, ce sous-groupe de la population carcérale serait particulièrement réceptif à une intervention adaptée et qui prend en considération les enjeux développementaux auxquels il est confronté (Laub et al., 1998; Masten et al., 2004). Or, peu d'études se sont penchées sur le processus identitaire dans une population criminelle. La présente étude s'inscrit dans la lignée des principes de risque, des besoins et, surtout, de la réceptivité

avancés par Bonta et Andrews (2007) et du modèle de Ward et Stewart (2003) et veut contribuer à l'avancement des connaissances quant aux caractéristiques des jeunes québécois (18-25 ans) incarcérés dans un établissement provincial. Ce portrait pourra contribuer à la bonification des interventions auprès de ce sous-groupe carcéral en s'intéressant à deux concepts centraux liés au développement du jeune adulte et aux conduites antisociales : 1) l'identité et 2) l'agentivité. Les prochaines sections traitent de ces concepts et des liens qu'ils entretiennent avec la délinquance et les conduites antisociales.

Identité

Bien qu'il soit l'un des concepts le plus étudiés dans le domaine des sciences sociales (Schwartz, Luyckx, & Vignoles, 2011), le concept d'identité peut être qualifié de polysémique et est difficile à opérationnaliser. En effet, l'identité est conceptualisée différemment selon les disciplines : psychologie, sociologie, anthropologie, linguistique, sciences politiques, éducation, études familiales et santé publique (Schwartz, Luyckx, & Vignoles, 2011). Depuis les dernières décennies, le nombre de publications sur l'identité est en constante augmentation (Côté & Levine, 2002; Schwartz et al., 2011). Dans le domaine de la psychologie individuelle, la plupart des théoriciens inscrivent leurs travaux dans le modèle de développement psychosocial d'Erikson (1968, 1982). Certains auteurs décrivent l'identité selon une perspective développementale (Meeus, 2011; Waterman, 1999), d'autres y voient un processus sociocognitif (Berzonsky, 1989, 1993, 2004) ou sociologique (Côté, 1997). Or, même si ces auteurs divergent, tous s'accordent pour dire que le développement identitaire est une étape essentielle dans le développement de l'individu en lui permettant de consolider une représentation cohérente de lui-même et de ce qu'il veut devenir (Cohen-Scali & Guichard, 2008). Typiquement, l'identité est divisée en trois niveaux : individuel, relationnel et collectif (Côté, 1996, 2006; Sedikides & Brewer, 2001;

Schwartz, Luyckx, & Vignoles, 2011). Par identité personnelle ou individuelle, on renvoie à la manière dont l'individu se perçoit et se définit. Cette conception de l'identité englobe entre autres les caractéristiques telles que les buts, les valeurs, les croyances et l'estime de soi qui guident les comportements et les décisions d'un individu. L'identité relationnelle renvoie, pour sa part, aux différents rôles qu'un individu joue en interaction avec les autres : parent, enfant, conjoint, collègue, ami, etc. Elle se développe à partir de la perception que la personne a d'elle-même et de celle des autres à son égard, elle est interactionnelle, dynamique et contribue continuellement à la définition de soi (identité personnelle). Par identité collective, on fait allusion au sentiment d'appartenance des individus à certains groupes ou collectivités. Ces groupes (ethnique, sociaux, culturels, religieux) contribuent également et continuellement au développement des autres niveaux identitaires.

En outre, selon les différentes disciplines ou conceptualisations, l'identité peut se mesurer tant qualitativement que quantitativement. C'est la tradition quantitative, toutefois, qui présente le plus d'écrits et de travaux empiriques, malgré les limites de ces mesures dans la description d'un phénomène aussi complexe que l'identité (Schwartz, 2005). Par ailleurs, la plupart des mesures quantitatives reposent sur le paradigme des statuts identitaires de Marcia (1980) basé sur la vision d'Erikson (1968). Selon cette perspective, l'identité d'un individu, qu'elle soit plus ou moins bien construite ou mature, influence ses attitudes, ses pensées et ses comportements et dirige la trajectoire de sa vie. Donc, plus la structure identitaire est mature, plus l'individu est apte à se différencier d'autrui et à reconnaître ses forces et ses faiblesses.

Le paradigme des statuts identitaires de James Marcia

Marcia (1966, 1980), distingue deux processus principaux qui sont reliés et indispensables à la formation identitaire : les processus d'exploration et d'engagement. L'exploration renvoie au processus de questionnement vécu par l'individu au cours duquel celui-ci considère les différentes possibilités en matière de rôles, d'idéologie, de rapport sociaux et de valeurs qu'il peut choisir et faire sien pour guider sa vie. Ce processus est marqué par une réflexion où différentes alternatives sont explorées et tentées afin d'arriver à un choix éclairé. Le processus d'engagement, quant à lui, marque le moment où l'individu adhère à une vision de soi et du monde, puis s'y investit.

Par la présence ou l'absence de ces deux processus, Marcia (1966, 1980, 2006) distingue quatre statuts identitaires distincts; soit le statut achevé (A), le statut moratoire (M), le statut forclos (F) et le statut diffus (D). Les personnes ayant un statut A sont perçues comme étant flexibles et peu influençables. Leurs choix en matière de valeurs, d'idéologies et de rapports sociaux sont exercés en fonction de leurs convictions et ne sont pas influencés par les pressions extérieures. Elles ont expérimenté successivement le processus d'exploration et d'engagement pour bâtir leur identité. Les individus ayant un statut M sont en plein cœur du processus d'exploration, mais font preuve de peu d'engagement. Ils se questionnent par rapport aux idéologies issues de leurs parents, leurs propres valeurs et les demandes de la société. Les personnes ayant un statut F peuvent être perçues comme aussi confiantes que celles ayant un statut A, car elles ont une idée claire de ce qu'elles sont et de ce qu'elles veulent devenir. Cette prise de position ne résulte toutefois pas d'un processus d'exploration individuel, mais plutôt d'une intégration des opinions et des valeurs provenant de personnes significatives ou qui sont contextuellement valorisées. Ces personnes se distinguent donc par leur rigidité dans leur prise de

décision. Les personnes ayant un statut D n'explorent pas et ne sont pas engagées dans une définition de soi claire. Elles ne se questionnent pas et ne semblent pas concernées par leur avenir. Elles doivent sans cesse se référer aux autres pour se définir (Marcia, 1980; Schwartz, Luyckx, & Vignoles, 2011).

Certains auteurs (Berzonsky, 1989, 2004; Côté, 1997; Côté & Levine, 1988; Grotevant, 1987; Kroger, 2003; Waterman, 1999) ont critiqué la théorie de Marcia et proposent d'autres perspectives de l'identité. Parmi les modèles s'étant développés (Schwartz, 2001), on distingue ceux de Grotevant (1987), Berzonsky (1989), Waterman (1999), Luyckx, Soenens et Goossens (2006) et Luyckx, Goossens, Soenens et Beyers (2006). Berzonsky (1989, 2004) élabore un modèle sociocognitif de l'identité à partir de trois différents styles identitaires qui sont liés aux statuts identitaires de Marcia : le style orienté vers l'information (statuts M et A), le style orienté vers la norme (statut F) et le style orienté vers la diffusion (statut D). Berzonsky (1989), à l'opposé de Marcia, ne perçoit pas l'identité comme une succession de stades, mais comme différents processus de traitement de l'information, de prise de décision et de résolution de problèmes. Ainsi, les styles identitaires renvoient à la façon dont les individus perçoivent et construisent leur réalité. Luyckx et ses collègues (Luyckx, Goossens, Soenens, Beyers, & Vansteenkiste, 2005; Luyckx, Goossens, Soenens, & Beyers, 2006) suggèrent une subdivision des processus d'exploration et d'engagement. L'exploration en surface et l'exploration en profondeur, la prise d'engagement et l'identification avec engagement forment les quatre processus de leur modèle. Selon leur perspective, l'individu explore d'abord en surface différentes alternatives offertes à lui, puis explore en profondeur l'une ou l'autre de ses options. Ensuite, l'individu s'engage dans un choix, une vision de lui-même, en s'y identifiant ou non. Ces nouvelles dimensions ajoutent deux statuts aux statuts M et D existants. Ainsi, les individus

diffus-insouciant se caractérisent par un intérêt limité face aux questionnements identitaires et à la recherche active d'un sens à sa vie sans pour autant que cela soit néfaste, dans la mesure où ce statut est temporaire. En revanche, l'identité diffuse-stagnante est plus problématique, car elle reflète une incapacité à prendre des décisions, une paralysie face aux choix qui s'accompagne souvent d'un manque de ressources personnelles et de difficultés psychosociales telles qu'un faible rendement académique, peu d'habiletés sociales, une faible estime de soi et des symptômes dépressifs. Cette inaction face au travail identitaire s'apparente au phénomène contemporain que Côté et Schwartz (2002) nomment la tyrannie des choix. Cette tyrannie est engendrée par une explosion de choix possibles dans un contexte où les institutions traditionnelles offrent peu d'encadrement ou de balises. Enfin, le statut moratoire est perçu tel un statut transitoire au statut achevé ou encore comme une période de crise identitaire marquée par une incapacité à prendre une décision et une exploration ruminative, c'est-à-dire un ressassement constant et envahissant des choix passés et des risques associés aux options futures (Crocetti, Rubini, Luyckx, & Meeus, 2008).

Statuts identitaires et conduites antisociales

Bien qu'une analyse sociologique plus large de l'identité permettrait d'introduire certaines notions fondamentales propres à la psychologie sociale, ce mémoire n'abordera le concept identitaire que d'un point de vue psychologique individuel. Selon cette perspective individuelle, plusieurs études établissent des liens entre l'identité et la délinquance. L'association entre la maturité identitaire et les comportements à risque, tels que la consommation d'alcool et de drogues (Berzonsky, 2004; Grier, 1998; Jones, Dick, Geertsens, Cook, & Coyl, 2003; Luyckx et al., 2005; Luyckx, Goossens, Soenens, & Beyers, 2006; Schwartz et al., 2010; Schwartz et al., 2011; White & Jones, 1996), les relations sexuelles non-protégées (Schwartz et al., 2010;

Schwartz et al., 2011), la conduite en état d'ébriété (Schwartz et al., 2010; Schwartz et al., 2011), les comportements d'agressivité physique et sociale (Schwartz et al., 2011), les troubles de conduite (Berzonsky, 2004; Jones et al., 2003; Schwartz et al., 2011;) et la délinquance (Grier, 1998; Klimstra et al., 2011) est clairement établie. Il semble que, globalement, le fait d'avoir un statut identitaire peu mature (F ou D) puisse influencer l'adoption de comportements délinquants. Par leurs difficultés à prendre des décisions personnelles et parce qu'ils sont influencés par les situations extérieures, les individus ayant un statut identitaire D sont plus enclins à s'engager dans des comportements délinquants (Grier, 1998) . Les études établissant des liens entre le statut F ou le style normatif (Berzonsky, 1989) et les conduites antisociales sont toutefois plus mitigées. En effet, l'identité forclosée, associée au conservatisme, au respect des normes et à la rigidité serait le statut qui présenterait le plus d'autocontrôle, une variable clé dans la prévention de la délinquance selon plusieurs auteurs (Hirschi & Gottfredson, 1994, 2000; Tittle, Welch, & Grasmick, 2008; Van de Schoot & Wong, 2012). Pourtant, ce statut serait surreprésenté dans les échantillons de délinquants (Marcotte, 2009). Tittle, Welch et Grasmick (2008) suggèrent que l'autocontrôle présenté par les individus ayant un style normatif peut être une façade et ne pas être intrinsèquement significatif. Également, ces auteurs montrent dans leurs études que l'autocontrôle et le conformisme aux attentes extérieures sont deux facteurs qui contribuent indépendamment à la commission de délits. Il est possible de croire, enfin, que le statut F découle d'une adhésion forte à un ensemble de normes ou de valeurs déviantes. À l'opposé, le processus d'engagement, lequel caractérise les statuts F et A, constituerait un facteur de protection face à l'adoption de comportements délinquants (Schwartz et al., 2011). White et Jones (1996) sont parmi les rares auteurs à avoir étudié les liens entre les statuts identitaires et la nature des délits commis par le contrevenant. Ces derniers ont relevé que les individus ayant un statut A et M commettaient quatre fois plus de délits sexuels, que moins de la moitié commettraient un bris

d'engagement et qu'ils seraient moins enclins à commettre des crimes violents que les individus ayant un statut F. Chez les personnes ayant un statut identitaire D, on remarque deux fois plus d'arrestations, de bris d'engagement et un nombre nettement plus élevé de délits en lien avec la drogue et contre les biens, comparativement aux individus affichant un statut A ou M.



Agentivité

En 1997, Côté, reprend, entre autres, la notion de capital social (Becker, 1964) qui tient compte des influences de l'environnement social dans le processus du développement identitaire et de la notion d'institution totalitaire contraignante avancée par Goffman (1968), pour introduire la notion de capital identitaire. Cet auteur considère que le contexte sociétal contemporain offrirait moins de structures et de balises aux jeunes qui effectuent la transition à la vie adulte. Ces jeunes se retrouvent donc livrés à eux-mêmes et doivent, pour s'individualiser, s'appuyer davantage que les générations précédentes sur un ensemble de ressources personnelle; le capital social. Ces ressources psychologiques, cognitives et sociales que possède et développe un individu, lui permettent d'améliorer ses interactions avec autrui et peuvent être de nature tangibles ou intangibles. Les actifs tangibles sont les comportements que l'individu adopte selon les interactions sociales et les situations. Les actifs intangibles renvoient, quant à eux, directement à l'agentivité d'un individu, soit l'estime de soi, le sentiment d'avoir un but dans la vie, le locus de contrôle et le sentiment d'efficacité personnelle. Donc, les ressources tangibles et intangibles prises ensemble forment ce que Côté appelle le « capital identitaire ». Ainsi, plus une personne fait preuve d'agentivité dans son développement, plus elle est susceptible d'acquérir une identité mature. Également, la littérature scientifique fait état de corrélations entre l'agentivité et les processus d'engagement et d'exploration. Ainsi, l'agentivité serait corrélée positivement avec le processus d'exploration et d'engagement et négativement avec l'évitement

(Côté & Schwartz, 2002). Dans la même lignée, les résultats de Schwartz, Côté et Arnett (2005) révèlent des corrélations positives entre l'agentivité et le statut identitaire A, associé aux processus d'exploration et d'engagement, et des corrélations négatives entre l'agentivité et le statut identitaire M, associé au processus d'évitement. Dans les deux études, aucune corrélation n'est observée entre l'agentivité et le statut identitaire F.

Côté (1997), grâce à plusieurs tentatives d'opérationnalisation (Côté, 1997, 2002; Côté & Schwartz, 2002; Schwartz, 2005; Schwartz, Côté, & Arnett, 2005), a créé une mesure du concept d'agentivité à partir de différents indicateurs. À partir d'échelles de mesure existantes, il a développé l'échelle de mesure multidimensionnelle (MAPS : Multi-Measure of Agentic Personality) (Côté, 1997). La mesure initiale subit quelques changements pour devenir une échelle composée de quatre indicateurs, soit l'estime de soi, le sentiment d'avoir un but dans la vie, le locus de contrôle interne et le sentiment d'efficacité personnelle. Ces indicateurs représenteraient le potentiel proactif de la personne, son potentiel d'engagement et son pouvoir de mobilisation (Ringuette, 2011).

L'estime de soi peut être définie par l'amour de soi, l'acceptation de soi et l'autonomie personnelle. Pour sa part, le sentiment d'avoir un but dans la vie se reflète dans la capacité de l'individu à se planifier des projets et à s'établir des buts à court et à long terme (Côté, 1997, 2002). Quant à lui, le locus de contrôle se mesure sur un continuum où les opposés sont les locus interne et externe. Le locus de contrôle interne est la croyance chez l'individu qu'il a une responsabilité et un rôle face aux événements qui lui arrivent. Le locus de contrôle externe, inversement, est la croyance que les événements de la vie sont le résultat de la chance ou de pouvoirs extérieurs (Rotter, 1966). Finalement, le sentiment d'efficacité personnelle représente la

capacité de l'individu à anticiper, grâce à ses compétences, ses habiletés et ses comportements, les résultats escomptés (Bandura, 1989; Côté, 1997; Côté & Levine, 2002). Ainsi, plus l'individu détient un fort sentiment d'efficacité personnelle, plus ses buts et ses aspirations seront élevés et plus il développera des efforts pour atteindre ces buts (Bandura, 1989).

Agentivité et conduites antisociales

Une personne qui montre de l'agentivité se sent responsable et engagée dans son parcours de vie et ses prises de décision. Il est plausible que le fait de miser sur le développement de cette caractéristique en contexte d'incarcération puisse réduire les comportements délinquants, spécialement chez les jeunes détenus (Zdun, 2012). Une étude réalisée par Ludwig et Pittman (1999) a permis de mettre en évidence les liens entre le sentiment d'efficacité personnelle et le développement de comportements délinquants. En effet, les valeurs prosociales et le sentiment d'efficacité personnelle (sentiment de confiance et de maîtrise de soi) seraient associés négativement à la délinquance, à la consommation de drogues et aux comportements sexuels à risque. En outre, le fait d'avoir une faible estime de soi à l'adolescence serait en lien avec des comportements extériorisés (Donnellan et al., 2005) et un comportement délictueux adulte (Trzesniewski et al., 2006). La faible estime de soi à l'adolescence augmenterait de 1,4 fois le risque de commettre des crimes violents étant adulte (Donnellan et al., 2005).

De plus, il semblerait que les adolescents ayant un locus de contrôle externe afficheraient davantage de troubles de comportement que ceux ayant un locus de contrôle interne, ces derniers se sentant davantage responsables de leurs actions (Powell & Rosén, 1999). Également, un locus de contrôle interne chez une clientèle délinquante serait associé à une diminution de la récidive, alors qu'un locus de contrôle externe serait lié à son augmentation (Page & Scalora, 2004).

D'ailleurs, le fait d'anticiper l'orientation du locus de contrôle (interne ou externe) d'un adolescent délinquant serait utile pour élaborer un programme de réadaptation approprié et efficace (Page & Scalora, 2004). En effet, une intervention encadrante et plus structurée serait davantage bénéfique pour les délinquants ayant un locus de contrôle externe que chez les délinquants détenant un locus de contrôle interne (Trice, 1990).

Pertinence de l'étude et objectif du mémoire

Le présent mémoire vise à décrire la population carcérale québécoise selon deux principaux indicateurs psychologiques, soit l'identité et l'agentivité, et à établir les liens qu'ils entretiennent avec la nature des crimes commis par un jeune adulte. Jusqu'à présent, les programmes de réadaptation, encore peu nombreux dans les établissements de détention de juridiction provinciale, sont basés sur le modèle RBR et semblent être les plus efficaces pour la réduction de la récidive, en ce sens qu'ils visent à réduire les facteurs de risque criminogène de l'individu. Or, intervenir en tenant compte également des facteurs non-criminogènes du contrevenant contribuerait à une évaluation plus globale du délinquant et faciliterait sa réceptivité au programme de réadaptation. Autrement dit, axer l'intervention de réadaptation à la fois sur les facteurs non-criminogènes tels que l'identité et l'agentivité, et sur les facteurs de risque criminogènes, optimiserait la réadaptation du délinquant (Ward, 2002; Ward & Stewart, 2003). En outre, cette double visée serait particulièrement profitable pour les jeunes de 18 à 25 ans, qui sont à un moment charnière du développement où les points tournants positifs seraient plus susceptibles de s'opérer dans les trajectoires déviantes (Masten et al., 2004). Or, un premier pas dans cette visée est de mieux connaître les caractéristiques des jeunes adultes incarcérés afin d'établir des cibles d'intervention spécifiques et cohérentes. Les résultats de l'étude descriptive que nous proposons pourront soutenir le plan d'action 2010-2013 visant la réinsertion sociale des

personnes contrevenantes et guider les programmes de réadaptation dans les institutions carcérales québécoises. On souhaite que ces programmes répondent le plus justement possible aux besoins des délinquants en contribuant à la diminution de la récidive chez cette clientèle.

Chapitre 2

Contexte théorique

Selon les dernières statistiques (2007-2008) du ministère de la Sécurité publique du Québec (Giroux, 2011), les jeunes adultes de sexe masculin forment le groupe d'âge le plus représenté dans les établissements de détention québécois (EDQ), représentant 18 % de la clientèle carcérale. Pour ce sous-groupe, le taux de récidive est estimé à 54 %, ce qui est considéré comme étant particulièrement élevé (Giroux, 2011). En outre, les jeunes adultes incarcérés dans un EDQ récidiveraient davantage que ceux suivis en communauté (70 % contre 33 %).

Pour la majorité des jeunes adultes (18-25 ans), la transition à la vie adulte est une période charnière remplie d'enjeux et d'opportunités (Masten et al., 2004). D'une part, certains auteurs estiment que cette transition est particulièrement sensible pour que des points tournants s'opèrent dans les trajectoires marquées des difficultés ou des écueils (Laub, Nagin, & Sampson, 1998). D'autre part, il semblerait que le déclin du rôle des institutions sociales (religion, école, emploi, famille, etc.) dans le balisement de la transition à la vie adulte imposerait, à certains égards, aux jeunes adultes de miser davantage sur leurs ressources personnelles pour se définir et trouver un sens à leur vie (Schwartz, Côté, & Arnett, 2005). Pour les jeunes adultes incarcérés, la quête identitaire et les choix de vie qui caractérisent la transition à la vie adulte risquent d'être vécus plus difficilement comparativement aux jeunes adultes de la population générale. En revanche, il est plausible que ces enjeux développementaux constituent des leviers d'intervention singuliers permettant d'infléchir la trajectoire déviante vers la conformité (Laub, Nagin, & Sampson, 1998). Or, malgré la reconnaissance de l'importance de cette fenêtre développementale dans la littérature scientifique en psychologie du développement, on déplore que peu d'évaluations et d'interventions développées en milieu carcéral tiennent compte des caractéristiques

développementales uniques des jeunes adultes et misent, par exemple, sur le développement identitaire. Toutefois, il est plausible de croire que cette réalité s'inscrit dans une carence généralisée des connaissances sur les caractéristiques psychosociales et développementales des jeunes adultes incarcérés. L'étude descriptive proposée veut contribuer à ce besoin liminaire de connaissances en ciblant deux variables précises : l'identité et l'agentivité (Schwartz et al., 2011).

Les Services correctionnels du Québec, suite au rapport Corbo (2001) et à l'implantation de la Loi sur le système correctionnel du Québec (LSCQ), orientent leurs interventions en milieu carcéral sur une politique de réinsertion sociale. Pour atteindre leur objectif, la loi vise la mise en place de programmes correctionnels dans les établissements correctionnels provinciaux (Lalande & Lepage, 2010) basés sur le modèle d'évaluation et de réadaptation et sur les principes de Risque, des Besoins et de la Réceptivité (Bonta & Andrews, 2007) inspiré de la théorie psychologique du comportement criminel (PCC) (McGuire, 2001). L'objectif principal du modèle RBR est de comprendre les différences individuelles dans les comportements criminogènes. Le principe du risque suggère que l'intervention doit non seulement viser les facteurs dynamiques criminogènes, mais doit également être proportionnelle au nombre de facteurs présents dans une situation. Plus il y a de facteurs de risque, plus l'individu devrait bénéficier d'un programme de réadaptation intensif et inversement, moins il y a présence de facteurs de risque, moins le programme devrait être intensif. En effet, dans le cadre d'une évaluation d'un programme canadien, le taux de récidive chez les délinquants à faible risque bénéficiant d'un traitement intensif était de 32,3 %, tandis que pour ceux n'ayant reçu aucun traitement, ce taux s'élevait à 14,5 % (Bonta, Wallace-Capretta, & Rooney, 2000). En revanche, on observe un taux de récidive de 31,6 % chez les délinquants à haut risque ayant reçu un traitement intensif, comparativement à 51,1 % chez les délinquants à haut risque n'ayant reçu

aucun traitement. Ainsi, les délinquants à faible risque bénéficiant de services intensifs sont davantage susceptibles d'augmenter leurs comportements criminels, tandis que les services intensifs dispensés aux délinquants à risque plus élevé entraîneraient une diminution de la récidive (Bonta, Wallace-Capretta, & Rooney, 2000). Quant à lui, le principe des besoins stipule que parmi les facteurs de risque propres à un individu criminalisé, ce sont les facteurs dynamiques (plutôt que statiques) qui doivent être visés pour éviter la récidive et favoriser la réinsertion. Ces facteurs comprennent, notamment, la personnalité antisociale, les attitudes procriminelles, le soutien social, la toxicomanie, les relations familiales et conjugales instables, etc. Les facteurs statiques renvoient, pour leur part, au passé du délinquant (antécédents criminels, âge de la première offense) et, contrairement aux facteurs dynamiques, sont difficilement modifiables par une intervention. (Bonta & Andrews, 2007). Finalement, selon le principe de la réceptivité, l'intervention doit s'adapter à chaque individu dépendamment des caractéristique idiographiques (âge, motivation, estime de soi, etc.) et nomothétiques (l'alliance thérapeutique, les caractéristiques du personnel, le type de programme et son application, le support de l'environnement) qui particularisent chaque situation (Ogloff & Davis, 2004). Bien que le modèle RBR semble être à ce jour le modèle le plus couramment utilisé auprès d'une clientèle délinquante, plusieurs auteurs critiquent ses assises théoriques, et notamment l'accent placé uniquement sur les facteurs de risque et les déficits des individus incarcérés (Marshall et al., 2005; Ward, Mann, & Gannon, 2007; Ward, Yates, & Willis, 2012). Ward et Stewart (2003) proposent le « *Good Lives Model* » qui fonde la réhabilitation sur une approche plus humaniste (Coco & Corneille, 2009). Ce modèle propose une vision plus holistique et plus constructive du délinquant en se centrant davantage sur les besoins humains, dont l'agentivité et l'identité, qui sont liminaires à considérer afin de développer une intervention efficace visant la réduction des facteurs de risque criminogènes. Le présent article s'inscrit dans cette lignée et s'applique à

décrire ces deux concepts (identité-agentivité) au sein d'une population jeune adulte incarcérée. Les sections suivantes traitent de ces variables.

L'identité

Erikson (1964, 1968, 1982) est l'un des pionniers des théories sur le développement identitaire. Il considérait la résolution identitaire comme découlant d'une crise opposant la synthèse identitaire à la confusion identitaire. L'opérationnalisation faite par Marcia (1966) de la théorie d'Erikson dans le cadre de son paradigme des statuts identitaires demeure, à ce jour et malgré plusieurs critiques, le modèle le plus utilisé dans la littérature scientifique pour décrire le développement identitaire (Kroger, 2007; Kroger, Martinussen, & Marcia, 2010; Schwartz et al., 2011; Yoder, 2000). Marcia (1966) distingue quatre statuts qui sont déterminés à partir de deux processus : l'exploration et l'engagement. L'exploration se traduit par une appréciation et un examen des diverses possibilités quant à un choix de vie future, alors que l'engagement consiste en l'adhésion à l'une ou l'autre de ces options. L'individu ayant un statut identitaire achevé (A) a intégré et est engagé dans une vision de lui-même. Il a fait des choix et a adopté des valeurs qui lui sont propres à l'issue d'une exploration active et personnelle de plusieurs possibilités. À l'opposé, le statut identitaire diffus (D) est caractérisé à la fois par une absence d'exploration et d'engagement. À ce stade, l'individu ne se questionne pas et ne semble pas concerné par son avenir. Certains auteurs (Luyckx et al., 2005; Luyckx, Goossens, Soenens, & Beyers, 2006) ont récemment revu le modèle de Marcia (1966) en précisant le statut D en fonction de deux modalités. Le statut diffus insouciant serait temporaire et plutôt présent chez des jeunes pour qui le questionnement personnel et l'introspection ne sont pas nécessaires à ce moment précis. Or, ce stade serait davantage vécu par des jeunes immatures que des jeunes en réelle difficulté. À l'opposé, l'identité diffuse-stagnante est plus problématique, car elle s'accompagne souvent d'un

manque de ressources personnelles et de difficultés psychosociales comme un faible rendement académique, peu d'habiletés sociales, une faible estime de soi et des symptômes dépressifs. L'individu est incapable de prendre des décisions et est paralysé face aux choix (Côté & Schwartz, 2002).

Le statut forclos (F), quant à lui, est caractérisé par un engagement fort et précoce sans processus préalable d'exploration. La personne adopte en bloc les valeurs et les croyances selon le modèle parental ou celui de personnes significatives sans les remettre en question. Typiquement, ces jeunes adultes sont assez rigides et évitent les situations ou les individus qui pourraient les remettre en question (Schwartz et al., 2011).

Enfin, le statut moratoire (M) se traduit par une exploration active de soi et de son environnement, sans engagement. Ce statut est considéré par plusieurs auteurs comme le plus prévalent et le plus adapté lors de la transition à la vie adulte (Berman, Kennerley, & Kennerley, 2008; Berman, Weems, Rodriguez, & Zamora, 2006) alors que d'autres stipulent que les statuts caractérisés par l'engagement (A ou F) sont associés au bien-être et à l'estime de soi (Luyckx, Lens, Smits, & Goossens, 2010; Vleioras & Bosma, 2005). Ce stade, idéalement transitoire, amène son lot de questionnements, de remises en question et d'expérimentations. Comme pour le statut diffus, Luyckx et ses collaborateurs (2006) ont développé un deuxième statut moratoire, nommé ruminatif. Ainsi, les jeunes adultes ayant un statut moratoire ruminatif explorent plusieurs avenues, parfois frénétiquement, en refusant de s'engager par crainte de se tromper (Crocetti, Rubini, Luyckx, & Meeus, 2008).

L'identité et les conduites antisociales. Plusieurs études ont établi qu'il existait des liens entre le processus identitaire et certains indicateurs psychosociaux (Berzonsky, 2004; Boduszek & Hyland, 2011; Klimstra et al., 2011; Luyckx et al., 2005; Luyckx, Goossens, Soenens, & Beyers, 2006; Meeus, 2011; Schwartz et al., 2011; White & Jones, 1996). Ainsi, Schwartz et al. (2011) suggèrent que les individus ayant un statut identitaire D semblent avoir une plus faible estime de soi et présentent davantage de comportements à risque (consommation d'alcool et de drogues, relations sexuelles non-protégées et conduite en état d'ébriété) que les personnes des autres statuts. De plus, les résultats montrent qu'il y aurait davantage de comportements externalisés (contrer les règles, agressions physiques et sociales) chez les personnes ayant un statut identitaire D. En revanche, les individus ayant les statuts identitaires A et F seraient ceux qui affichent le moins de comportements à risque. Apparemment, la notion d'engagement jouerait un rôle protecteur contre ce type de comportement (Luyckx et al., 2010; Vleioras & Bosma, 2005; Yoder, 2000). Finalement, les personnes ayant un statut moratoire seraient plus vulnérables à l'anxiété et à la dépression (Luyckx, Goossens, Soenens, & Beyers, 2006; Marcia, 2006). Malgré la multitude d'écrits relatifs aux liens entre l'identité et l'adaptation psychosociale, la très grande majorité des études sont réalisées auprès d'échantillons populationnels, et souvent, auprès de jeunes universitaires (Schwartz, 2005; Schwartz et al., 2011). En effet, il existe peu d'études portant sur des populations à risque (Marcotte, 2009, 2012) et ceci est d'autant plus vrai lorsque l'on s'intéresse aux jeunes adultes incarcérés. L'étude de White et Jones (1996) et celle de Klimstra et ses collaborateurs (2011) sont parmi les rares recherches qui ont porté sur le sujet.

D'une part, l'étude de White et Jones (1996), menée auprès d'hommes incarcérés âgés entre 18 et 66 ans, révèle que les détenus ayant un style identitaire orienté vers la diffusion (statut D) se distinguent des autres détenus par un niveau de scolarité moins élevé, une nette tendance à

commettre des crimes contre les biens et un dossier criminel comptant plus d'arrestations antérieures. De plus, ces délinquants seraient considérablement plus jeunes lors de leur première consommation de drogues et leur première arrestation. Les détenus ayant un style identitaire orienté vers l'information (statuts A et M), comparativement aux individus ayant un style orienté vers la norme (statut F), rapporteraient approximativement quatre fois plus de crimes sexuels, présenteraient nettement moins de bris d'engagement et de crimes violents, seraient plus enclins à poursuivre leur scolarité en prison et auraient commencé leur carrière criminelle plus tôt. D'ailleurs, les auteurs affirment que ces délinquants récidiveraient moins que les individus des autres styles identitaires. Enfin, les individus ayant un style identitaire orienté vers la norme (statut F) sembleraient plus âgés lors de leur premier délit et s'engageraient davantage dans les crimes en lien avec la drogue.



D'autre part, Klimstra et ses collaborateurs (2011) ont mené une étude auprès de 90 jeunes divisés en trois groupes d'adolescents : des jeunes incarcérés, des jeunes placés (protection de la jeunesse) et des jeunes de la population générale. L'hypothèse à l'effet que les jeunes à risque (placés et incarcérés) présentent les mêmes profils en matière de développement identitaire n'a pas été confirmée puisque les résultats révèlent que les jeunes incarcérés se caractérisent significativement des deux autres groupes par leur faible niveau d'engagement. Ainsi, ces délinquants s'engagent plus difficilement dans leurs relations sociales et dans leur parcours éducationnel. Ces délinquants se retrouvent davantage dans les statuts D et M que les adolescents placés ou provenant de la population générale. Ces résultats suggèrent que certaines difficultés particulières, comme l'absence de modèle positif, peuvent nuire à l'engagement chez les adolescents et les inciter à adopter des comportements déviants. De même, il est plausible que le fait d'être judiciairisé puisse également nuire au développement normal de l'identité de

l'adolescent. Ainsi, le processus identitaire pourrait donc s'interpréter à la fois comme un facteur explicatif et une conséquence de l'incarcération. Le niveau élevé d'engagement chez l'échantillon institutionnalisé comparativement à l'échantillon judiciairisé pourraient s'expliquer par l'encadrement offert en milieu institutionnalisé qui pourrait avoir un effet tampon sur les difficultés rencontrées dans le développement identitaire.

Bref, ces deux recherches permettent d'établir certains rapprochements, par leur échantillon provenant d'une population carcérale, entre les connaissances dont on dispose actuellement sur les liens entre l'identité diffuse et les comportements à risque et extériorisés chez les populations normales (Schwartz et al., 2011). Toutefois, l'étude de White et Jones (1996) s'est penchée sur un échantillon d'hommes de tous âges, tandis que Klimstra et ses collaborateurs (2011) ont étudié des échantillons d'adolescents. Aucune de ces études n'a permis de brosser un portrait spécifique des jeunes adultes incarcérés pour qui la quête identitaire semblent particulièrement prégnante et significative, et de mettre en exergue d'autres variables psychologiques qui pourraient être associées à l'identité et aux comportements délinquants. Parmi ces facteurs, notons l'agentivité, concept qui a été étroitement étudié en lien avec l'identité (Côté, 1997; Côté & Levine, 2002; Côté & Schwartz, 2002; Schwartz, Côté, & Arnett, 2005).

L'agentivité

En 1997, Côté aborde la notion de capital identitaire et de capital social de Becker (1964) pour prendre en compte les influences de l'environnement social dans le processus du développement identitaire. Le capital social renvoie aux opportunités, aux richesses et aux liens que fournit le milieu à l'individu en développement. Or, pour exploiter pleinement le potentiel offert par le milieu au moment d'effectuer la transition à la vie adulte, les jeunes adultes

contemporains sont désormais de plus en plus livrés à eux-mêmes et doivent, pour s'individualiser, s'appuyer davantage sur leurs propres ressources personnelles, le capital identitaire. Ces ressources sont en quelques sorte des actifs psychologiques, cognitifs et sociaux que possède et développe un individu qui lui permettent de faire des choix et d'interagir efficacement avec les autres. L'estime de soi, le sentiment d'avoir un but dans la vie, le locus de contrôle et le sentiment d'efficacité personnelle figurent parmi ses actifs et, selon Côté, constituent l'essence de ce que l'on nomme « agentivité ». Ainsi, plus une personne fait preuve d'agentivité dans son développement, plus elle est susceptible d'acquérir une identité mature. L'agentivité correspond au sentiment d'être un agent actif dans son propre développement, d'être l'unique responsable de ses choix et d'accepter les conséquences que ses décisions peuvent avoir sur la trajectoire de sa vie (Atak, Kapçi & Çok, 2013). L'agentivité serait corrélée positivement avec le processus d'exploration et d'engagement et négativement avec l'évitement (Côté et Schwartz, 2002). Dans la même lignée, les résultats de Schwartz, Côté et Arnett (2005) révèlent des corrélations positives entre l'agentivité et le statut identitaire A et des corrélations négatives entre l'agentivité et le statut identitaire M.

Agentivité et conduites antisociales. Zdun (2012) mentionne qu'avoir une personnalité agentique en contexte carcéral peut réduire les comportements délinquants, et ce, spécifiquement chez les jeunes détenus. Ainsi, promouvoir l'adoption de valeurs et de comportements prosociaux et compter sur l'alliance thérapeutique seraient les conditions optimales pour le développement d'une personnalité agentique. Une étude de Ludwig et Pittman (1999) établit pour sa part que le sentiment d'efficacité personnelle influencerait le développement de comportements délinquants. Les valeurs prosociales et le sentiment d'efficacité personnelle seraient associés négativement à la délinquance, à la consommation de drogues et aux comportements sexuels à risque. En outre,

d'autres études révèlent qu'un troisième indicateur de l'agentivité, l'estime de soi, est fortement et négativement associé aux comportements délictueux adultes et aux problèmes de comportements externalisés à l'adolescence (Donnellan et al., 2005; Trzesniewski et al., 2006). Finalement, les adolescents avec un locus de contrôle externe afficheraient davantage de troubles de comportements que ceux ayant un locus de contrôle interne (Powell & Rosén, 1999). Dans le milieu carcéral, un locus de contrôle interne serait lié à la diminution de la récidive, tandis qu'inversement, un locus de contrôle externe augmenterait le risque de récidive (Page & Scalora, 2004).

Identité, agentivité et principes de la réhabilitation. Puisque l'identité et l'agentivité sont des concepts liés et que tous deux sont associés aux conduites antisociales, ces indicateurs constituent des filons particulièrement intéressants à considérer dans l'évaluation globale du contrevenant et dans l'intervention. Les modèles RBR et « *Good Lives* » suggèrent que la réduction de la récidive est susceptible de passer par la diminution des facteurs de risque criminogènes de l'individu, qui pour leur part, semblent influencés par l'agentivité dont fait preuve l'individu et son niveau de développement identitaire (Andrews, Bonta, & Wormith, 2011; Ward, Yates, & Willis, 2012). Une intervention de réhabilitation réussie pourrait donc impliquer que l'individu développe son estime de soi, son sentiment de contrôle sur sa vie, ses buts et son sentiment d'efficacité afin de se dissocier des valeurs et des comportements marginaux et criminels (Ward, Yates, & Willis, 2012; Ward & Brown, 2004). Ce faisant, il est plausible que l'individu amorce ou reprenne un processus exploratoire pour définir qui il est.

Question de recherche et hypothèses

La présente étude, de nature descriptive, souhaite dresser un portrait des jeunes adultes émergents incarcérés sous une juridiction québécoise. Trois questions de recherche sont explorées : 1) Quels sont les statuts identitaires les plus représentés auprès de la clientèle de jeunes adultes incarcérés sous une juridiction provinciale? 2) Existe-t-il des liens entre les statuts identitaires et l'agentivité et 3) Quels sont les liens entre la nature des crimes commis, l'identité et l'agentivité?

Méthodologie

Cette étude s'insère dans une recherche portant sur l'impact d'une première incarcération sur l'ajustement psychosocial et le processus identitaire des jeunes adultes émergents (18-25 ans) (Marcotte, 2009).

Échantillon

La collecte de données a été réalisée en 2010 auprès de 81 jeunes adultes âgés entre 18 et 25 ans (âge moyen de 21 ans) détenus dans quatre centres de détention provinciaux du Québec, soit Québec, Montréal (Bordeaux), Trois-Rivières et Saint-Jérôme. Ces quatre établissements de détention regroupent 70 % du bassin carcéral du territoire québécois. La durée des peines imposées aux participants devait être inférieure à deux ans moins un jour, l'échantillon inclut les détenus ayant reçu une sentence de moins de six mois.

Procédure de collecte de données

Les détenus ont été recrutés par un affichage au mur des informations concernant l'étude et par la sollicitation directe des agents de liaison². Ceux ayant manifesté leur intérêt à participer à la recherche ont été rencontrés par les agents de liaison dans un local administratif de l'établissement pour qu'ils complètent les formulaires de consentement, l'un destiné à obtenir leur accord pour participer à l'étude et pour compléter les questionnaires, l'autre pour autoriser l'accès à l'inventaire du Niveau de services et de gestion de cas (LS-CMI : voir description dans la section mesure) contenu dans leur dossier informatisé au ministère de la Sécurité Publique du Québec (MSP). Cette mesure permet notamment de connaître la nature des délits et le niveau de risque de chacun des détenus. Ce sont également ces agents de liaison qui ont procédé à la passation des questionnaires, à l'envoi des questionnaires au coordonnateur de la recherche et qui ont établi un suivi continu avec la chercheuse principale relativement au recrutement et au déroulement de la collecte. Une deuxième étape de la collecte a consisté à consulter les inventaires du Niveau de services et de gestion de cas (LS-CMI) conservés par le MSP. Une chercheuse du MSP, responsable de la liaison entre l'équipe de recherche et le MSP a procédé à l'extraction des dossiers LS-CMI de 20 détenus qui avaient donné leur accord. Ce nombre restreint de données recueillies par le LS-CMI s'explique par la présence de sentence de moins de six mois dans l'échantillon et par le refus de certains détenus de fournir ces informations.

Compte tenu de l'ampleur des données manquantes associées au LS-CMI, la procédure de collecte de données des antécédents de délits s'est poursuivie par la consultation du plumitif pour les dossiers de détenus qui n'étaient pas accessible par le MSP. Le plumitif est un registre, ouvert à tous, qui donne accès à certaines informations concernant les dossiers judiciaires de tout

² Les agents de liaison, selon le milieu, étaient des professionnels ou des cadres gestionnaires des établissements.

individu accusé d'avoir commis un délit. L'accès est disponible en ligne par la Société d'information juridique (SOQUIJ) ou directement au palais de Justice. Ainsi, il a été possible d'accéder aux codes renvoyant aux délits actuels et antérieurs du reste de l'échantillon ($n=61$) et pour les délits commis après 2010 pour les délinquants dont le LS-CMI était accessible. En référence au CanLII (Institut canadien d'information juridique), la consultation du Code criminel, de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA) et de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances (LRCDAS), il a été possible de connaître la nature des délits commis. En raison d'une difficulté d'accès à leur dossier criminel, les dossiers de huit détenus n'ont pu être compilés. La nature des délits est donc connue pour 73 sujets de l'échantillon. Tout d'abord, pour chaque participant à l'étude, le nom et la date de naissance ont été inscrits au plumitif afin de connaître les dossiers criminels à leur actif. Ensuite, pour chacun des dossiers, du plus ancien au plus récent (jusqu'en mai 2012), seuls les différents chefs d'accusation où la décision finale est un verdict de culpabilité ont été retenus. Pour chaque chef d'accusation, il a été nécessaire de se référer au Code criminel ou à la LRCDAS afin de les définir. Le chef 742.6 (retrait en cas de manquement) n'a pas été compilé dans la banque de données. Enfin, dans le but de diminuer le nombre d'erreurs possibles lors de la compilation de données sur le logiciel SPSS, une vingtaine de sujets ont été sélectionnées au hasard pour une révérification au plumitif des données exactes. Afin de préserver l'anonymat et la confidentialité des sujets, les données nominales ont été transformées en données numériques lors des analyses faites par SPSS.

Mesures

Statuts identitaires. Le statut identitaire des jeunes adultes est mesuré par une version française du *Ego Identity Process Questionnaire* (Balistreri, Buschcrossnagel, & Geisinger,

1995). Cet instrument de mesure est constitué de 32 items (20 énoncés positifs et 12 énoncés négatifs) permettant d'obtenir un score total d'exploration et un score total d'engagement. Ce sont ces deux scores qui permettent de calculer les statuts identitaires (A, M, F ou D). Ainsi, le point de césure de 62 pour l'engagement et de 66,5 pour l'exploration permettent de déterminer si un individu se situe dans l'un ou l'autre des statuts (par ex. engagement > 62 et exploration > 66,5 = statut achevé). Les énoncés sont répartis sous une échelle de type Likert en 6 points (fortement en accord (6) à fortement en désaccord (1)). La consistance interne est satisfaisante (0,80 pour l'engagement et 0,86 pour l'exploration) et la fidélité inter-juge (0,76) et test-retest (0,90 pour l'engagement et 0,76 pour l'exploration) le sont également.

L'agentivité. Le *Multi-Measure of Agentic Personality Scale* (Côté, 1997) mesure le degré d'agentivité d'un individu. L'instrument comporte un total de 20 items regroupés en quatre échelles de cinq items mesurant l'estime de soi, le sentiment d'avoir un but dans la vie, le locus de contrôle interne et le sentiment d'efficacité personnelle. Les énoncés sont répartis sous une échelle Likert de cinq points allant de 1, pour « je ne suis pas du tout en accord » à 5 pour « je suis totalement en accord ». De cinq à vingt-cinq points peuvent être obtenus à chacune des échelles. Un score élevé à l'ensemble des échelles indique que la personne détient un fort degré d'agentivité, donc qu'elle détient la croyance que ses réussites sont attribuables à ses capacités individuelles. L'instrument a une bonne validité de contenu, obtenant un Alpha de Cronbach variant entre 0,58 et 0,86, pour l'ensemble des échelles, indiquant une bonne homogénéité entre les items.

Nature des crimes. *L'inventaire du Niveau de services et de gestion de cas (LS-CMI)* (Andrews, Bonta, & Wormith, 2004) est une mesure tenant compte du jugement clinique du

professionnel pour prédire le niveau de risque de récidive. Le LS-CMI s'appuie sur les principes de risque, des besoins et de réceptivité et repose sur l'expertise et l'expérience du professionnel. Cet instrument a permis de donner un aperçu des délits antérieurs et des délits actuels de vingt contrevenants. Les personnes contrevenantes évaluées par le LS-CMI sont celles ayant reçu une peine supérieure à six mois en détention ou en communauté pour les délinquants condamnés à moins de six mois, mais ayant commis un crime contre la personne, ou sur demande du directeur (MSP, 2011). Puisque les données du LS-CMI n'étaient disponibles que pour les crimes commis jusqu'en 2010 et seulement pour un certain nombre d'individus, la collecte de données a dû être complétée par le biais du plumeau du palais de Justice de Québec. L'équipe de recherche a procédé à un regroupement des chefs d'accusation du Code criminel en cinq catégories. Ces catégories ainsi que leur fréquence moyenne au sein de l'échantillon sont présentées au Tableau 1. Les infractions aux règlements de la circulation (conduite dangereuse, fuite, défaut d'arrêter lors d'un accident, capacité de conduite affaiblie et conduite durant l'interdiction) ne sont pas compilées pour les analyses, puisqu'elles sont exclues du calcul du taux de criminalité. Or, bien qu'également exclus du calcul du taux de criminalité, les crimes en liens avec la drogue sont considérés pour l'étude puisque ces infractions sont considérées comme étant majeures et nombreuses (MSP, 2013). Ces catégories sont inspirées du programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) de Statistique Canada (2012). Ainsi, l'analyse est effectuée à partir de ces catégories, car le nombre d'infractions ressorti était trop élevé pour l'étude.

Tableau 1 ici

Aspects éthiques

L'étude a été approuvée par le comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières (numéro du certificat : CER-09-149-06.12) et par le MSP.

Résultats

La distribution des statuts identitaires au sein de l'échantillon

Une analyse de fréquence a été réalisée afin de déterminer la répartition de l'échantillon en fonction des quatre statuts identitaires. Les résultats sont présentés à la figure 1.

Figure 1.ici

Les résultats montrent que les statuts D et F sont les plus prévalents au sein de l'échantillon ce qui correspond à plus du deux tiers des détenus. Les jeunes adultes incarcérés affichent donc majoritairement de faibles niveaux d'exploration, combinés à un niveau élevé (forclos) ou faible (diffus) d'engagement. Le statut D se caractérise par des jeunes qui n'ont pas d'idée claire de ce qu'ils sont ou de ce qu'ils veulent et qui ne tentent pas de répondre à ces questions en évaluant différentes options. Les jeunes au statut F sont, quant à eux, fixés dans une vision d'eux-mêmes et de leurs caractéristiques (valeurs, opinions, etc.) mais sans avoir préalablement exploré diverses options. Viennent ensuite les statuts A et M qui reflètent une exploration dont le processus n'a pas encore débouché sur une vision intégrée de soi (moratoire) ou qui a résulté en une synthèse de soi cohérente et stable (achevé). Les statuts dits immatures (D et F) sont les plus prévalents dans l'échantillon.

Le degré d'association entre les statuts identitaires et l'agentivité

Une deuxième question de recherche visait à connaître les liens qui existent entre l'identité et l'agentivité en effectuant une analyse de variance (ANOVA). L'analyse a permis de vérifier si les statuts se différenciaient significativement les uns des autres quant aux scores et aux échelles qui composent la mesure d'agentivité. Le tableau 2 présente les résultats de l'ANOVA.

Tableau 2 ici



Les résultats montrent que deux échelles de l'agentivité sont significativement différentes en fonction des statuts : le sentiment d'efficacité personnelle et les buts dans la vie. Le test de Bonferonni révèle que les détenus qui détiennent une identité mature (statut A) anticipent davantage les résultats de leurs actions que les détenus ayant une difficulté à se définir de manière mature (statut D). Les détenus qui adhèrent et s'engagent dans certains choix de vie (statut A et F) se projettent dans l'avenir et ont davantage la capacité de planifier des buts à moyen et long terme que ceux qui se questionnent par rapport à leur choix, sans adhérer à aucun (statut M). Le locus de contrôle et l'estime de soi ne semblent pas varier significativement en fonction des statuts.

Les liens entre les processus identitaires, les scores d'agentivité et la nature des crimes commis

La dernière analyse, de type corrélationnel, effectuée en lien avec la troisième question de recherche, avait pour but de vérifier les liens existants entre les scores d'agentivité, les processus d'engagement et d'exploration (identité) et la nature des crimes. D'abord, les analyses corrélationnelles relèvent des associations positives et significatives entre le processus

d'engagement et les buts dans la vie, le sentiment d'efficacité personnelle et les crimes liés à la drogue. Une association négative est également observée entre l'estime de soi et les crimes contre la personne. Notons que la puissance des corrélations significatives est considérée modérée ($< .50$) selon les critères de Cohen (1987). Les résultats sont décrits au tableau 3.

Tableau 3 ici.

Discussion

Afin de dresser un portrait de la clientèle carcérale, trois questions de recherche ont guidé cette étude. La première question se penchait sur la distribution des statuts identitaires auprès d'un échantillon de jeunes hommes incarcérés sous une juridiction provinciale. Les résultats de l'analyse de fréquence montrent que les individus ayant un statut identitaire D ou F représentent la majorité de l'échantillon délinquant, suivi des individus ayant un statut A ou M. White et Jones avaient également noté une prédominance des statuts D et F dans leur échantillon. En revanche, la répartition de statuts au sein de l'échantillon est diamétralement opposée à celle observée dans l'étude de Klimstra et ses collaborateurs (2011), où on retrouve une prédominance du statut identitaire M au sein des délinquants. Les résultats de nos analyses révèlent, au contraire, que le statut M, pourtant considéré comme « normatif » au sein des jeunes adultes est le moins fréquent. Mentionnons que l'âge des participants à l'étude et la taille de l'échantillon de l'étude de Klimstra et ses collaborateurs (2011) sont différents. En effet, ces derniers ont effectué leurs analyses auprès de trois échantillons de petite taille ($n=30$) constitués d'adolescents (12-17 ans). La prédominance du statut D dans l'échantillon carcéral de la présente étude s'inscrit dans la lignée des résultats retrouvés dans la littérature scientifique qui associent fréquemment ce statut aux conduites antisociales et délinquantes (Berzonsky, 2004; Schwartz et al., 2010; Schwartz et

al., 2011; White & Jones, 1996). La mesure utilisée dans le cadre de cette étude ne permet pas de vérifier si le statut identitaire diffus des détenus peut être qualifié d'insouciant ou de stagnant (Côté & Schwartz, 2002). Cette précision pourrait être particulièrement utile pour cibler les pistes les plus efficaces d'intervention pour diminuer la récidive. Ainsi, selon le principe de réceptivité, les individus qui sont peu intéressés par le travail identitaire (insouciant) peuvent vivre leur incarcération comme une indication qu'ils doivent amorcer ce questionnement et l'accompagnement psychologique ou psychoéducatif peut être particulièrement aidant à cette étape. Or, pour les détenus dont le statut se situe davantage dans la diffusion stagnante, la paralysie face aux choix peut les amener, afin de diminuer leur anxiété, à choisir rapidement un mode de vie délinquant qui colle davantage à la réalité carcérale. De façon générale, le statut identitaire diffus-stagnant s'accompagne d'une faible connaissance de soi et d'un désir de « devenir quelqu'un » pour quitter ce « néant » identitaire. En ce sens, le milieu carcéral, en particulier pour les jeunes adultes, peut contribuer à promouvoir l'adoption d'une identité criminelle et une adhésion aux valeurs antisociales. Ces jeunes adultes doivent donc être rapidement ciblés pour éviter cette assimilation et favoriser une exploration personnelle (Marcotte & Ringuette, 2011).

D'un autre côté, la proportion de délinquants ayant un statut F dans les résultats de l'étude pourrait s'expliquer par le fait que ces individus, en adoptant systématiquement les valeurs et les croyances issues du modèle parental, familial ou social, perpétuent le mode de vie délinquant adopté par les personnes significatives de l'entourage des jeunes détenus, phénomène qui est déjà bien établi selon une perspective sociologique (voir Vacheret, 2007). En effet, la rigidité qui caractérise les individus au statut forclos (Marcia, 2006) suggère que les interventions qui leur sont destinées sont susceptibles d'être moins efficaces ou plus difficiles à appliquer. Ainsi, axer

les interventions dans une perspective cognitivo-comportementale qui soutient une remise en question par l'individu lui-même des valeurs et du mode de vie délinquants (principe des besoins et de la réceptivité) pourrait être une piste à considérer.

La deuxième question de recherche concernait la relation entre les statuts identitaires et les indicateurs d'une personnalité agentique. Les analyses de comparaison de moyenne montrent que les individus ayant un statut identitaire F ou A ont des scores significativement plus élevés quant aux buts dans la vie que les individus ayant un statut M. Ils ont donc une meilleure capacité à planifier des projets et à se projeter à court et à long terme que les individus ayant un statut M. Cette différence semble s'expliquer par le processus d'engagement qui distingue les statut F et A du statut M. En effet, par son lot de questionnements et de remises en question, on peut croire que les personnes ayant un statut M éprouvent davantage de difficultés à se projeter dans l'avenir. D'ailleurs, le type ruminatif du statut M de Luyckx et ses collaborateurs (2006) témoigne de cette absence de projection dans l'avenir par la crainte de faire le mauvais choix de vie. Par contre, le petit nombre d'individus se situant à ce statut ($n=7$) appelle à la prudence dans l'interprétation des résultats.

Par ailleurs, l'association positive entre le processus d'engagement et le sentiment d'avoir un but dans la vie ainsi que le sentiment d'efficacité personnelle, soit deux des quatre indicateurs de l'agentivité, semble soutenir l'hypothèse du rôle de l'agentivité dans développement d'une identité mature (Côté & Schwartz, 2002; Schwartz, Côté, & Arnett, 2005) . Or, une analyse qualitative des « buts dans la vie » s'avérerait particulièrement intéressante à cette étape pour comprendre son lien avec le processus d'engagement au sein de l'échantillon délinquant. En effet, il semblerait que la nature des buts fixés par l'individu influence l'adoption ou non de

comportements déviants. En effet, selon une étude de Carroll, Gordon, Haynes et Houghton (2012), les adolescents provenant d'une population générale se fixent davantage de buts en lien avec leur projet de carrière, leur projet académique ou sportif que les adolescents délinquants, lesquels s'intéressent plutôt au statut social et à la reconnaissance liés à leur image. Ainsi, le fait de savoir que l'individu se fixe des buts n'est pas suffisant pour statuer quant aux effets positifs sur la trajectoire de l'individu. Il est nécessaire de connaître le type de projets qui l'anime et ce qui a influencé son identification. D'ailleurs, certains facteurs de risque tels que des modèles parentaux associés à la criminalité, des pairs délinquants et la violence parentale augmenteraient la propension du jeune à s'engager dans un mode de vie criminel et des activités délictueuses (Farrington, 2005).

En outre, comme les personnes ayant un statut A montrent un sentiment d'efficacité personnelle significativement plus élevé que les individus ayant un statut D, ceci soutient non seulement les liens entre l'agentivité et le développement identitaire (Côté & Schwartz, 2002; Schwartz, Côté, & Arnett, 2005), mais fait aussi écho aux modèles théoriques de la délinquance relatifs aux relations sociales. Ces modèles postulent notamment que les individus ayant un meilleur autocontrôle sont plus aptes à explorer et à développer leur identité personnelle, ce qui contribue en retour à développer leur sentiment d'efficacité personnelle (Gottfredson Michael & Hirschi, 1990; Hirschi & Gottfredson, 1994, 2000; Lerner & Keltner, 2001).

Les résultats obtenus mettent en évidence une relation positive entre le processus d'engagement et les crimes liés à la drogue. Ce lien semble contradictoire puisque le processus d'engagement jouerait un rôle protecteur contre les conduites antisociales (Luycks et al., 2010; Vleioras & Bosma, 2005; Yoder, 2000). D'ailleurs, les conduites antisociales et la consommation

d'alcool et de substances seraient davantage associées au statut identitaire diffus, où l'on retrouve à la fois une absence d'exploration et d'engagement (Berzonsky, 2004; Schwartz et al., 2010; Schwartz et al., 2011; White & Jones, 1996). La forte prévalence du statut F au sein des populations délinquantes (Klimstra et al., 2011; White & Jones, 1996) permet de poser l'hypothèse à l'effet que le processus d'engagement n'a pas la même fonction « protectrice » pour tous les jeunes adultes. Si pour la population générale l'engagement signifie le rejet des comportements antisociaux, pour la population délinquante l'engagement pourrait signifier l'adoption de comportements antisociaux de faible gravité. En effet, les délits en lien avec la drogue sont considérés comme ayant un poids moyen dans le calcul de l'indice de gravité de la criminalité (Statistique Canada, 2012) comparativement aux crimes contre la personne, par exemple (agression sexuelle, vol qualifié, voie de fait, etc.). Au sein d'une population carcérale, il est plausible que l'engagement identitaire interagisse avec la nature et la gravité des délits.

Enfin, les résultats révèlent que les individus ayant une faible estime de soi seraient plus enclins à commettre des crimes contre la personne que les personnes ayant une forte estime de soi. Ce résultat vient appuyer les travaux de plusieurs auteurs qui associent fortement et négativement l'estime de soi et les comportements extériorisés et violents (Trzesniewski, et al., 2006). Les crimes violents comprennent les crimes contre la personne; les voies de fait et le vol qualifié sont les crimes violents les plus courants (Statistique Canada, 2012). Or, comme l'estime de soi (une sous-échelle de l'agentivité) ne s'est pas révélée être associée à l'engagement, à l'exploration ni aux statuts identitaires, cette relation doit être interprétée avec prudence. Néanmoins, de nombreux travaux montrent une contribution unique et indépendante de l'estime de soi dans l'explication des comportements antisociaux et violents (Donnellan, Trzesniewski, Robins, Moffitt, & Caspi, 2005). Cette tendance à commettre davantage de crimes violents peut

s'expliquer par le fait que les personnes qui ont un jugement négatif d'eux-mêmes ont tendance à commettre plus de comportements agressifs envers les autres.

Limites

Bien que plusieurs auteurs mettent en exergue une forte association entre l'agentivité, l'identité (Côté, 1997; Côté & Schwartz, 2002; Schwartz, Côté, & Arnett, 2005) et les conduites antisociales (Berzonsky, 2004; Boduszek & Hyland, 2011; Donnellan et al., 2005; Klimstra et al., 2011; Ludwig & Pittman, 1999; Luyckx et al., 2005; Luyckx, Goossens, Soenens, & Beyers, 2006; Meeus, 2011; Powell & Rosén, 1999; Schwartz et al., 2011; Trzesniewski et al., 2006; White & Jones, 1996; Zdun, 2012), nos résultats sont moins concluants, notamment en ce qui a trait à la puissance des associations (Cohen, 1987). Ce fait peut s'expliquer par la taille réduite de l'échantillon et à la difficulté d'accès à certaines informations. En effet, les détenus sont souvent peu intéressés à participer aux études et ils sont instables en raison de la durée de leur peine et des changements fréquents d'établissements. De plus, les hypothèses émises quant à la fonction potentiellement discriminante de la nature du crime s'avèrent extrêmement difficiles à vérifier en raison, d'une part, de la diversité des crimes retrouvée dans la majorité des dossiers et, d'autre part, de la complexité d'accès à l'information par le plumeur qui est très exhaustive et en même temps peu explicite. Bien qu'accessibles à l'ensemble de la population et mises à jour régulièrement, les données du plumeur ne donnaient accès qu'au chef d'accusation et à une courte note sur le jugement rendu. Également, pour un même individu, il est nécessaire de consulter chacun des dossiers et de compiler chacun des chefs d'accusation au dossier. Cette méthode augmente les possibilités que le chercheur commette des erreurs lors de la compilation. En outre, l'absence de données fiables quant aux délits juvéniles (commis avant 18 ans) escamote une

portion extrêmement utile de la trajectoire du jeune qui permettrait de brosser un portrait plus juste de cette population.

Enfin, bien que l'utilisation de l'instrument de Balistreri (1995) pour mesurer les deux processus liés au développement identitaire et identifier les statuts soit fréquente (Balistreri, et al., 1995; J. E. Côté & Levine, 1988; Koen Luyckx, Goossens, Beyers, & Soenens, 2006; Waterman, 2007), sa passation brève et son interprétation facile, les résultats qui en découlent sont souvent mitigés (Koen Luyckx, Schwartz, Soenens, Vansteenkiste, & Goossens, 2010; Waterman, 2007). Ainsi l'instrument de Meeus et Dekovic (1995) (Utrecht-Greninger Identity development Scale (U-GIDS) qui permet de déceler d'autres statuts (par exemple le statut diffus-stagnant) aurait pu être plus éloquent. Or, de façon générale, les mesures quantitatives de l'identité (peu importe l'instrument) soulèvent des problèmes. Ainsi, peut-on affirmer que les items renvoient réellement à l'identité (par ex. *« j'ai des principes fermes quant à mon rôle au sein de ma famille »*)? Le point de césure des scores d'engagement et d'exploration renvoie-t-il réellement à une différence de statut? En outre, la majorité de ces mesures ont été validées auprès d'échantillons universitaires et normatifs, ce qui affecte leur validité auprès d'échantillons à risque. Ainsi, le statut A est-il aussi positif pour un universitaire qu'un détenu? Pour un jeune adulte incarcéré, l'identité achevée peut-elle en fait signifier que celui-ci a une idée claire du mode de vie délinquant qu'il veut adopter? Des mesures qualitatives complémentaires de l'identité permettraient de mieux préciser le contenu des statuts. Par exemple, le modèle de l'identité narrative (McAdams & McLean, 2013) par l'utilisation du récit de vie constituerait un ajout intéressant et permettrait sans doute de mieux cibler les interventions. Finalement, l'agentivité constitue un concept extrêmement intéressant pour cerner les forces individuelles, notamment celles liées à l'autocontrôle, une variable clé dans les trajectoires délinquantes (Benda, 2003;

Gottfredson Michael & Hirschi, 1990; Hirschi & Gottfredson, 2000). La mesure du MAPS, relativement récente, mériterait d'être approfondie et validée auprès d'échantillons non-normatifs.

Conclusion

Cette recherche, à visée descriptive, avait pour but d'identifier la distribution des statuts identitaires et de faire ressortir les liens entre l'identité, l'agentivité et la nature des crimes au sein d'un échantillon de jeunes adultes incarcérés sous une juridiction provinciale en vue d'éclairer certains enjeux liés à l'intervention en milieu carcéral auprès des jeunes adultes. Les résultats révèlent que les statuts identitaires D et F caractérisent les deux tiers de l'échantillon carcéral. Ces statuts sont considérés comme les moins matures en vertu du paradigme identitaire de Marcia (1966) et selon les travaux de plusieurs de ses successeurs (Berzonsky, 1989; Waterman, 1999; Luyckx, Soenens, & Goossens, 2006; Luyckx, Goossens, Soenens, & Beyers, 2006). Ce résultat n'est pas négligeable en cela qu'il positionne cet enjeu développemental au cœur de la réalité des jeunes adultes incarcérés et, conséquemment, devrait constituer un pivot autour duquel devrait s'arrimer les interventions qui misent sur la réduction de la récidive et l'infléchissement des trajectoires déviantes (Sampson & Laub, 1993). En outre, les analyses de variance et corrélationnelles ont mis en relief que le sentiment d'efficacité personnelle et le fait d'avoir des buts dans la vie entretiennent des liens avec la capacité de l'individu à avoir une vision claire de ce qu'il est (engagement). Aussi, les jeunes adultes qui ont une faible estime d'eux-mêmes sont plus susceptibles d'avoir commis des crimes contre la personne alors que les dossiers criminels des jeunes faisant preuve d'engagement identitaire seraient plus susceptibles de compter des infractions liées aux drogues. Bien qu'embryonnaires et descriptifs, ces résultats soulignent l'importance de cerner adéquatement les enjeux développementaux propres aux individus

incarcérés et bien qu'ils s'inscrivent dans des facteurs non-criminogènes et donc secondaires selon le modèle RBR, ces variables sont extrêmement pertinentes et particulièrement sensibles au cours de la transition à la vie adulte (Schwartz, Côté, & Arnett, 2005). À ce chapitre, Benda (2003) montre clairement, dans sa vérification des modèles théoriques de la délinquance, que c'est le modèle développemental ancré dans la perspective du life-course (Sampson & Laub, 1993) qui est le mieux ajusté pour expliquer le développement et le maintien de la délinquance. En outre, parmi les prédicteurs les plus étroitement liés à la délinquance et à la criminalité des hommes, le faible autocontrôle, les habiletés sociales déficitaires et la diffusion identitaire figurent parmi ceux qui devraient d'abord être ciblés par les interventions pour réduire la récidive (Agnew, 1995; Akers, 2000; Gottfredson & Hirschi, 1990; Grier, 1998; Hirschi, 1969; Klimstra et al., 2011; Nye, 1958). En ce sens, la démarche effectuée dans le cadre de cette étude a permis d'effectuer un premier pas vers l'identification de variables développementales et personnelles qui peuvent s'avérer particulièrement prometteuses pour l'intervention spécifique auprès des adultes émergents.

Malgré les limites liées au devis de l'étude, la pertinence théorique, scientifique et pratique de cette étude et les résultats obtenus suggèrent que ce créneau de recherche doit être enrichi et développé. Ainsi, il s'avèrerait intéressant, pour une contribution scientifique future, d'utiliser une combinaison de mesures quantitatives et qualitatives de l'identité et de l'agentivité afin de cerner les particularités réelles des jeunes incarcérés (McAdams & McLean, 2013). De plus, s'intéresser aux antécédents criminels de cette clientèle, par un accès aux données du LS-CMI à l'ensemble de l'échantillon, pourrait contribuer à un portrait plus complet de ce sous-groupe carcéral et à diriger les programmes de réadaptation. Ainsi, cette étude s'avère

préliminaire à des recherches futures qui approfondiront davantage ces indicateurs psychologiques pour bonifier l'intervention correctionnelle provinciale.

Chapitre 3

Conclusion

Les résultats de cette étude ont permis de décrire un échantillon de la population carcérale provinciale selon deux indicateurs psychologiques encore peu explorés par la littérature scientifique auprès de ce groupe, l'identité et l'agentivité. Tout d'abord, les résultats obtenus par une analyse de fréquence montrent que les contrevenants ayant un statut identitaire D ou F prédominent dans l'échantillon carcéral, représentant plus du deux tiers des détenus, suivis des statuts identitaires A et M. Ensuite, par une analyse de variance (ANOVA), les résultats révèlent que les délinquants ayant un statut identitaire A détenaient un sentiment d'efficacité personnelle plus élevé que ceux ayant un statut identitaire D. Quant aux buts dans la vie, ce sont les détenus ayant un statut identitaire F ou A qui obtiennent les scores les plus élevés à cet indicateur. Enfin, l'étude montre, par des analyses corrélationnelles, que le processus d'engagement est lié positivement aux buts dans la vie, au sentiment d'efficacité personnelle ainsi qu'aux crimes en lien avec la drogue. Une association négative est également ressortie entre l'estime de soi et les crimes contre la personne.

Ce mémoire met en exergue l'importance de l'identité et de l'agentivité chez une population de jeunes adultes. La transition à la vie adulte constitue, pour l'individu, à la fois une période de bouleversements et d'opportunités qui peut conduire une personne vers une vie « socialement acceptable » ou dans un cycle de délinquance où s'alternent les épisodes de délits et d'incarcération (Laub, Nagin, & Sampson, 1998; Masten et al.,

2004; Sampson & Laub, 2005). Une connaissance approfondie de la clientèle carcérale provinciale pour une intervention efficace ciblant les besoins des détenus est à prioriser dans les établissements de détention afin de prévenir la récidive. Une identité peu mature à cette étape de la vie semble influencer les comportements, les décisions et la trajectoire de vie d'une personne. De même, faire preuve d'agentivité constituerait un facteur de protection contre des comportements criminels, la personne se dresse des buts à atteindre et croit en son potentiel de réussite. Le modèle RBR (Bonta & Andrews, 2007) est à ce jour la méthode d'intervention la plus utilisée dans les institutions carcérales et dans les centres de réadaptation pour délinquants. Suite à diverses critiques de ce modèle (Marshall et al., 2005; Ward, Mann, & Gannon, 2007; Ward, Yates, & Willis, 2012), les auteurs du modèle RBR affirment qu'une intervention plus globale de la personne visant ses forces et ses ressources (par exemple en y intégrant l'apport d'une identité mature et d'une personnalité agentique) peut s'avérer une stratégie efficace pour influencer le délinquant à participer au programme de réadaptation. C'est d'ailleurs dans cette vision que l'intervention psychoéducative s'insère et y apporte sa couleur.

L'importance de l'identité et de l'agentivité dans l'intervention psychoéducative auprès des jeunes adultes

Rappelons qu'un individu faisant preuve d'agentivité se sent responsable et engagé face à son avenir et ses prises de décision. En se considérant comme un agent actif de son développement, l'individu croit qu'il est le seul et unique responsable de ses choix et développe sa capacité à surmonter les obstacles et les facteurs de stress de la vie courante. Ainsi, un détenu ayant une personnalité agentique serait plus réceptif à un traitement de réadaptation, et, par une

intervention adaptée à ses besoins, serait davantage propice à s'engager dans des choix de vie positifs et éclairés pouvant mettre un terme au cycle de criminalité.

De même, l'intervention psychoéducative cherche, globalement, à rétablir l'équilibre entre l'individu et son environnement, par une intervention basée sur une vision holistique de l'être humain où la finalité est une adaptation optimale de l'individu dans son milieu (OPPQ, 2010). La psychoéducation s'insère donc dans une perspective systémique (l'individu, l'environnement et l'interaction entre les deux) où la notion d'adaptation est à la base de l'évaluation et de l'intervention psychoéducative. Selon le guide d'évaluation psychoéducative (OPPQ, 2008), le concept d'adaptation se base sur la croyance que l'individu est doté d'une propension naturelle à l'autonomie et d'un pouvoir régénérateur. Malgré les facteurs de stress, l'individu essaie de maintenir son équilibre et de satisfaire ses besoins, donc de maintenir son adaptation. Pour ce faire, l'organisme cherche à mettre en place des processus de régulation afin de préserver, améliorer et ajuster son niveau de fonctionnement pour conserver son intégrité individuelle tout en répondant aux besoins du milieu.

Il devient donc clair que le concept d'agentivité est un indicateur pertinent à tenir en compte pour l'intervention carcérale et que le psychoéducateur devient un intervenant de choix pour guider les détenus vers une adaptation optimale centrée sur des comportements prosociaux.

Rappelons que la période de la transition à la vie adulte peut à la fois creuser un fossé où une clientèle en difficulté risque de se vulnérabiliser davantage et, paradoxalement, favoriser son

lot de possibilités pour un individu qui, doté de ressources personnelles, peut découvrir un nouveau sens à sa vie en transformant une vie dictée par des comportements déviants vers une vie positive et saine (Laub, Nagin, & Sampson, 1998; Masten et al., 2004; Sampson & Laub, 2005). Parler de ressources personnelles, c'est renvoyer à l'ensemble des actifs qu'un individu cumule au cours de sa vie (compétences sociales, estime de soi, locus de contrôle interne, vision positive de l'avenir, etc.), qui s'associe, selon Côté (1997) au capital identitaire que possède un individu pour se potentialiser, pour ajuster ses interactions avec l'environnement et pour ajuster ses stratégies adaptatives aux différents contextes dans lequel il évolue (Marcotte, 2011). De plus, Côté associe ces ressources aux indicateurs d'une personnalité agentique (sentiment d'efficacité personnelle, locus de contrôle interne, estime de soi et buts dans la vie). Également, par le « capital social », l'individu crée et entretient des liens avec son entourage (groupe de pairs, famille, etc.) qui contribuent à responsabiliser l'individu et à le diriger vers une vie positive et réussie.

Dans le cadre de cette étude, on remarque la prédominance des statuts D et F au sein de l'échantillon carcéral. Il est plausible d'associer un individu ayant un faible capital identitaire et social au statut identitaire D. De même, un individu ayant un faible capital social, dirigé par un modèle parental déficient et déviant, peut s'apparenter au statut identitaire F. En effet, rappelons que les individus ayant un statut identitaire F s'associent systématiquement aux croyances et valeurs de personnes significatives sans nécessairement questionner ses choix (Marcia, 1966, 1980). Ainsi, un individu peut s'engager dans une carrière délinquante, les valeurs délinquantes étant celles prônées par son modèle parental. Par sa perspective systémique, le psychoéducateur

intervient auprès de la personne en interaction avec son milieu. Il devient tout à fait pertinent que les compétences du psychoéducateur pourraient être mises à contribution pour redonner le pouvoir à la personne en la faisant évoluer vers une vie davantage centrée sur des choix personnels issus de valeurs et de croyances personnelles. D'ailleurs, axer sur les forces de la personne aide à bâtir une meilleure estime de soi et par le fait même, réduire l'engagement dans la délinquance.

Importance de développer l'intervention psychoéducative auprès des jeunes adultes en contexte carcéral

Si l'on compare le mandat des Services correctionnels au champ de compétences des psychoéducateurs, on réalise que le domaine carcéral est un milieu tout à fait propice pour optimiser le savoir, le savoir-être et le savoir-faire d'un psychoéducateur. En se rapportant à l'énoncé de la LSCQ, à l'objectif du plan d'action du ministère et aux axes selon lequel s'articule la mise en place de ce plan d'action, on constate que ces recommandations correspondent tout à fait aux aptitudes et aux connaissances d'un psychoéducateur.

L'article 1 de la LSCQ mentionne que les mesures favorisant la protection de la société doivent être faites en reconnaissant la capacité des contrevenants *à évoluer positivement et en tenant compte de leur motivation à s'impliquer dans une démarche de réinsertion sociale*. Cet énoncé correspond tout à fait au concept d'adaptation, concept central de la démarche psychoéducative. En ciblant davantage l'adaptation du sujet, par une perspective humaniste, plutôt que les facteurs d'inadaptation, le psychoéducateur cherche à accroître le développement

du sujet. Ainsi, dans le contexte carcéral, le développement optimal de la personne pourrait correspondre à un arrêt de sa carrière délictueuse.

Les approches correctionnelles qui semblent les plus efficaces pour réduire la récidive se basent sur des interventions positives, constructives et centrées sur l'acquisition d'habiletés qui visent les problèmes à la source du comportement criminel, le développement de nouvelles compétences et la mise en valeur des forces de l'individu. Le but ultime de ces interventions est d'aider la personne à atteindre une vie saine et sans délinquance (McGuire, 2004; Ward & Stewart, 2003). Ainsi, accroître les forces de la personne tout en tenant compte des facteurs criminogènes permet d'obtenir un portrait plus complet du contrevenant et d'énoncer des objectifs orientés vers des comportements prosociaux (Ward & Stewart, 2003).

Dans la pratique psychoéducative, les opérations professionnelles d'un psychoéducateur constituent sa méthode d'intervention, son savoir-faire. On distingue huit opérations professionnelles distinctes : l'observation, l'évaluation pré-intervention, la planification, l'organisation, l'animation, l'utilisation, l'évaluation post-intervention et la communication (Gendreau, 2001). Par son savoir-faire, un psychoéducateur semble être le professionnel de choix pour intervenir dans les programmes de réadaptation. L'objet de l'évaluation psychoéducative se définit en trois points : 1) La personne en difficulté dans son (ses) environnement(s) de vie; 2) La qualité des interactions personne-environnement(s) et 3) Les ressources et les déficits, tant chez la personne que dans son (ses) environnement(s), qui contribuent favorablement (facteurs de protection) ou défavorablement (facteurs de risque) à l'adaptation. Quatre points

principaux définissent la finalité de l'évaluation psychoéducative : 1) Cerner la problématique et les besoins de services de la personne en difficulté; 2) Émettre un jugement clinique sur les capacités adaptatives et les déficits adaptatifs présents chez la personne et dans son milieu; 3) Élaborer, appliquer et faire le suivi d'un plan d'intervention psychoéducative et 4) Développer des pratiques d'intervention efficaces et rigoureuses (OPPQ, 2008). En comparant les approches correctionnelles les plus efficaces, l'intervention soutenue par le modèle RBR, les avantages d'une identité mature et d'une personnalité agentic avec l'objet et la finalité de l'évaluation psychoéducative, les liens sont évidents. L'intervention par l'*empowerment* semble être l'approche la plus efficace au sein des services correctionnelles elle constitue une des assises de l'intervention psychoéducative. Le psychoéducateur semble donc un professionnel de choix pour intervenir en matière de réadaptation sociale en favorisant le développement identitaire et en mettant à contribution les ressources de la personne pour son développement optimal.

De plus, selon la perspective psychoéducative, l'individu possède un potentiel adaptatif (PAD) qui lui permet de s'adapter à son environnement extérieur, il est donc en constante transformation selon les situations vécues. L'environnement extérieur dans lequel l'individu vit présente diverses possibilités d'évolution et de transformation connues sous le nom de potentiel expérientiel (PEX) (OPPQ, 2008). Un environnement contraignant, comme un centre de détention, peut provoquer un trop grand écart entre le potentiel adaptatif d'un jeune adulte et les possibilités d'évolution que le centre carcéral peut offrir. Le psychoéducateur, par son savoir-faire, établit les conditions nécessaires pour préconiser une adaptation optimale de l'individu, malgré les contraintes d'un environnement coercitif.

La place des psychoéducateurs en milieu carcéral. Pourtant, malgré le fait que le psychoéducateur semble détenir les compétences tout à fait appropriées pour intervenir dans le milieu carcéral, le domaine carcéral demeure un milieu encore bien peu investi par les psychoéducateurs. D'ailleurs, le projet de thèse de Arseneault (2013a, 2013b) soutient à quel point le psychoéducateur détient les savoirs (savoir, savoir-être et savoir-faire) nécessaire pour intervenir en milieu carcéral. Néanmoins, selon l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ, 2010), seulement 0,5 % des psychoéducateurs œuvrent dans le milieu carcéral, comparativement à 36 % pour le domaine de l'éducation, 20 % en CSSS et 15 % en centre jeunesse. D'ailleurs, aucun poste de psychoéducateur n'existe au sein des Services correctionnels québécois. Ainsi, un psychoéducateur peut être embauché sous une juridiction provinciale, par contre, aucun titre d'emploi ne leur est exclusivement réservé. Un psychoéducateur peut donc être engagé à titre d'agent correctionnel, de conseillers en milieu carcéral, d'agents de programme, d'agents de probation, etc. (Arseneault, 2013b). À cet effet, pour être employé dans les centres carcéraux québécois, il suffit d'être titulaire d'un diplôme d'étude universitaire de premier cycle équivalent à un baccalauréat dans le domaine social tel que criminologie, psychologie, travail social, psychoéducation, ou tout autre domaine connexe (MSP, 2012).

Alors, puisque les liens entre le mandat correctionnel et l'intervention psychoéducative semble si serrés, pourquoi n'y a-t-il pas de psychoéducateurs dans les centres carcéraux provinciaux? Ce mémoire se veut un pas en avant sur la pertinence d'engager des

psychoéducateurs sous une juridiction provinciale et faire avancer l'intervention carcérale vers une diminution toujours plus croissante de la récidive. Les indicateurs psychosociaux utilisés dans cette étude permettent une vision plus globale du contrevenant pour des interventions plus adaptées. Or, pour les recherches futures, y inclure une perspective plus qualitative, par exemple en se basant sur le modèle de l'identité narrative (McAdams & McLean, 2013) , pourrait apporter une vision encore plus holistique de l'individu en interaction dans son environnement et, encore une fois, y justifier la place d'un psychoéducateur.

Références

- Adams, G. R. & Marshall, S. K. (1996). A developmental social psychology of identity: Understanding the person-in-context. *Journal of Adolescence*, 19(5), 429-442. doi: 10.1006/jado.1996.0041
- Agnew, R. (1995). Testing The Leading Crime Theories An Alternative Strategy Focusing On Motivational Processes. *Journal of Research in Crime & Delinquency*, 32(4), 363-398.
- Akers Ronald, L. (1994). *Criminological Theories: Introduction & Evaluation*.
- Altamas, P., Cusson, J.-F. & Roy, C.-È. (2007). Philosophie d'intervention en matière de réinsertion sociale aux services correctionnels du Québec. *Bulletin de l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec*, XIX(3), 8-9.
- Andrews, D. A., Bonta, J. & Wormith, J. S. (2006). The Recent Past and Near Future of Risk and/or Need Assessment. *Crime & Delinquency*, 52(1), 7-27. doi: 10.1177/0011128705281756
- Andrews, D. A., Bonta, J. & Wormith, J. S. (2011). The Risk-Need-Responsivity (RNR) Model. [Article]. *Criminal Justice & Behavior*, 38(7), 735-755. doi: 10.1177/0093854811406356
- Arnett, J. J. (1998). Risk behavior and family role transitions during the twenties. *Journal of Youth Adolescence*, 27(3), 301-320. doi: 10.1023/a:1022851003328
- Arnett, J. J. (2000). Emerging adulthood: A theory of development from the late teens through the twenties. *American Psychologist*, 55(5), 469-480. doi: 10.1037/0003-066x.55.5.469
- Arnett, J. J. (2001). Conceptions of the transition to adulthood: Perspectives from adolescence through midlife. *Journal of Adult Development*, 8(2), 133-143. doi: 10.1023/a:1026450103225
- Arseneault, C. (2013a). *Quelle est la contribution qu'apportera la recherche de la thèse à l'avancement du savoir ou de l'intervention en psychoéducation? Manuscrit déposé dans le cadre de l'examen synthèse du doctorat en psychoéducation*. Examen synthèse. Psychoéducation. Université du Québec à Trois-Rivières.

- Arseneault, C. (2013b). *Quels sont les fondements de l'intervention en contexte carcéral?* Manuscrit déposé dans le cadre de l'examen synthèse du doctorat en psychoéducation. Examen synthèse Psychoéducation. Université du Québec à Trois-Rivières.
- Balistreri, E., Buschrossnagel, N. A. & Geisinger, K. F. (1995). Development and preliminary validation of the ego identity process questionnaire. *Journal of Adolescence*, 18(2), 179-192. doi: 10.1006/jado.1995.1012
- Bandura, A. (1989). Human agency in social cognitive theory. *American Psychologist*, 44(9), 1175-1184. doi: 10.1037/0003-066x.44.9.1175
- Becker, H. (1964). *The Other Side : Perspectives on Deviance*. New York.
- Benda, B. B. (2003). A Test of Three Competing Theoretical Models of Delinquency Using Structural Equation Modeling. *Journal of Social Service Research*, 29(2), 55-91. doi: 10.1300/J079v29n02_03
- Berzin, S. C. (2010). Vulnerability in the transition to adulthood: Defining risk based on youth profiles. *Children and Youth Services Review*, 32(4), 487-495. doi: 10.1016/j.childyouth.2009.11.001
- Berzonsky, M. D. (1989a). Identity style: Conceptualization and Measurement. *Journal of Adolescent Research*, 4(3), 268-282.
- Berzonsky, M. D. (1989b). The self as a theorist: Individual differences in identity formation. *International Journal of Personal Construct Psychology*, 2(4), 363-376. doi: 10.1080/08936038908404746
- Berzonsky, M. D. (1993). Identity style, gender, and social-cognitive reasoning. *Journal of Adolescent Research*, 8(3), 289-296. doi: 10.1177/074355489383004
- Berzonsky, M. D. (2004). Identity processing style, self-construction, and personal epistemic assumptions: A social-cognitive perspective. *European Journal of Developmental Psychology*, 1(4), 303-315. doi: 10.1080/17405620444000120

- Blanchette, K.& Brown, S. L. (2006). *The assessment and treatment of women offenders: An integrative perspective* (10.1002/9780470713013). New York, NY US: John Wiley & Sons Ltd.
- Boduszek, D.& Hyland, P. (2011). The Theoretical Model of Criminal Social Identity: Psycho-social perspective. *International Journal of Criminology and Sociological Theory*, 4, 604-615.
- Burgess, R. L.& Akers, R. L. (1966). A DIFFERENTIAL ASSOCIATION-REINFORCEMENT THEORY OF CRIMINAL BEHAVIOR. *Social Problems*, 14(2), 128-147. doi: 10.1525/sp.1966.14.2.03a00020
- Coco, G.& Corneille, S. (2009). Quand la justice restaurative rencontre le Good Lives Model de réhabilitation des délinquants sexuels : fondements, articulations et applications. *Psychiatrie et violence*, 9(1). doi: 10.7202/038864ar
- Cohen-Scali, V.& Guichard, J. (2008). L'identité : perspectives développementales. *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 37(3), 321-345. doi: 10.4000/osp.1716
- Cohen, J. (1987). *Statistical power analysis for the behavioral sciences (rev. ed.)*. Hillsdale, NJ England: Lawrence Erlbaum Associates, Inc.
- Corbo, C. (2001). *Pour rendre plus sécuritaire un risque nécessaire*. Montréal: 30 avril: Repéré à http://www.cqlc.gouv.qc.ca/fileadmin/templates/documents/Publications/corbo_commque b.pdf.
- Côté, J. (1996). Sociological perspectives on identity formation: the culture–identity link and identity capital. *Journal of Adolescence*, 19(5), 417-428. doi: 10.1016/j.bbr.2011.03.031
- Côté, J. E. (1997). An empirical test of the identity capital model. *Journal of Adolescence*, 20(5), 577-597. doi: 10.1006/jado.1997.0111
- Côté, J. E. (2002). The Role of Identity Capital in the Transition to Adulthood: The Individualization Thesis Examined. *Journal of Youth Studies*, 5(2), 117-134. doi: 10.1080/13676260220134403

- Côté, J. E. (2006). Identity studies: How close are we to developing a social science of identity?-- An appraisal of the field. *Identity: An International Journal of Theory and Research*, 6(1), 3-25. doi: 10.1207/s1532706xid0601
- Côté, J. E.& Levine, C. (1988). A Critical Examination of the Ego Identity Status Paradigm. *Developmental Review*, 8(2), 147-184.
- Côté, J. E.& Levine, C. G. (2002). *Identity formation, agency, and culture: A social psychological synthesis*. Mahwah, NJ US: Lawrence Erlbaum Associates Publishers.
- Crocetti, E., Rubini, M., Luyckx, K.& Meeus, W. (2008). Identity formation in early and middle adolescents from various ethnic groups: From three dimensions to five statuses. *Journal of Youth Adolescence*, 37(8), 983-996. doi: 10.1007/s10964-007-9222-2
- Donnellan, M. B., Trzesniewski, K. H., Robins, R. W., Moffitt, T. E.& Caspi, A. (2005). Low Self-Esteem Is Related to Aggression, Antisocial Behavior, and Delinquency. *Psychological Science (Wiley-Blackwell)*, 16(4), 328-335.
- Durkheim, E. (1951). *Suicide*. New York, NY US: Free Press.
- Erikson, E. H. (1964). *Childhood and society*. New York, NY US: W W Norton & Co.
- Erikson, E. H. (1968). *Identity Youth and Crisis*. New York: W. W. Norton and Company.
- Erikson, E. H. (1982). *the Life Cycle Completed*. New York: W. W. Norton and Company.
- Gendreau, G. (2001). *Jeunes en difficulté et intervention psychoéducative*. Montréal: Éditions Sciences et culture.
- Giroux, L. (2011). *Profil correctionnel 2007-2008 : La population correctionnelle du Québec*. Québec: Services correctionnels, ministère de la Sécurité publique.
- Goffman, E. (1968). *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux: Le sens commun*

- Gottfredson Michael, R. & Hirschi, T. (1990). *General Theory of Crime*.
- Grier, L. K. (1998). Identity Status and Identity Style Among African American Juvenile Delinquents. [Article]. *Journal of Offender Rehabilitation*, 26(1/2), 53-66. doi: 10.1300/J076v26n01_04
- Grotevant, H. D. (1987). Toward a process model of identity formation. *Journal of Adolescent Research*, 2(3), 203-222. doi: 10.1177/074355488723003
- Hirschi, T. (1969). *Causes of Delinquency*.
- Hirschi, T. & Gottfredson, M. R. (1994). *The generality of deviance*: Transaction Books.
- Hirschi, T. & Gottfredson, M. R. (2000). In defense of self-control. *Theoretical Criminology*, 4(1), 55-69.
- Hollin, C. R. & Palmer, E. J. (2006). *Offending behaviour programmes: Development, application, and controversies*. New York, NY US: John Wiley & Sons Ltd.
- Jones, R. M., Dick, A. J., Geertsen, H. R., Cook, J. L. & Coyl, D. D. (2003). Ego Identity Status as an Indicator of Peer Court Efficacy. [Article]. *Juvenile & Family Court Journal*, 54(3), 47-59. doi: 10.1111/j.1755-6988.2003.tb00080.x
- Klimstra, T. A., Crocetti, E., Hale, W. W., Kolman, A. I. M., Fortanier, E. & Meeus, W. H. J. (2011). Identity formation in juvenile delinquents and clinically referred youth. *European Review of Applied Psychology*, 61(3), 123-130. doi: 10.1016/j.erap.2011.05.002
- Kroger, J. (2003). What Transits in an Identity Status Transition? *Identity: An International Journal of Theory and Research*, 3(3), 197-220. doi: 10.1207/s1532706xid0303_02
- Kroger, J. (2007). *Identity development: Adolescence through adulthood (2nd ed.)*. Thousand Oaks, CA US: Sage Publications, Inc.
- Kroger, J., Martinussen, M. & Marcia, J. E. (2010). Identity status change during adolescence and young adulthood: A meta-analysis. *Journal of Adolescence*, 33(5), 683-698. doi: 10.1016/j.adolescence.2009.11.002

- Lafortune, D. & Blanchard, B. (2010). Parcours: un programme correctionnel adapté aux courtes peines. *Criminologie*, 43(2), 329-349. doi: 10.7202/1001780ar
- Lalande, P. (2004). Punir ou réhabiliter les contrevenants? Du «nothing Works» au «What Works» (Montée, déclin et retour de l'idéal de réhabilitation). Repéré à http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/services_correctionnels/severite_penale/severite_penale_partie2.pdf
- Laub, J. H., Nagin, D. S. & Sampson, R. J. (1998). Trajectories of change in criminal offending: Good marriages and the desistance process. *American Sociological Review*, 63(2), 225-238.
- Lerner, J. S. & Keltner, D. (2001). Fear, anger, and risk. *Journal of personality and social psychology*, 81(1), 146.
- Ludwig, K. B. & Pittman, J. F. (1999). Adolescent prosocial values and self-efficacy in relation to delinquency, risky sexual behavior, and drug use. *Youth & Society*, 30(4), 461-482. doi: 10.1177/0044118x99030004004
- Luyckx, K., Goossens, L., Beyers, W. & Soenens, B. (2006). Brief report: The ego identity process questionnaire: Factor structure, reliability, and convergent validity in Dutch-speaking late adolescents. *Journal of Adolescence*, 29(1), 153-159.
- Luyckx, K., Goossens, L., Soenens, B. & Beyers, W. (2006). Unpacking commitment and exploration: Preliminary validation of an integrative model of late adolescent identity formation. *Journal of Adolescence*, 29(3), 361-378. doi: 10.1016/j.adolescence.2005.03.008
- Luyckx, K., Goossens, L., Soenens, B., Beyers, W. & Vansteenkiste, M. (2005). Identity Statuses Based on 4 Rather Than 2 Identity Dimensions: Extending and Refining Marcia's Paradigm. *Journal of Youth Adolescence*, 34(6), 605-618. doi: 10.1007/s10964-005-8949-x
- Luyckx, K., Lens, W., Smits, I. & Goossens, L. (2010). Time perspective and identity formation: Short-term longitudinal dynamics in college students. *International Journal of Behavioral Development*, 34(3), 238-247. doi: 10.1177/0165025409350957

- Luyckx, K., Schwartz, S. J., Soenens, B., Vansteenkiste, M. & Goossens, L. (2010). The path from identity commitments to adjustment: Motivational underpinnings and mediating mechanisms. *Journal of Counseling & Development*, 88(1), 52-60.
- Luyckx, K., Soenens, B. & Goossens, L. (2006). The personality-identity interplay in emerging adult women: convergent findings from complementary analyses. *European Journal of Personality*, 20(3), 195-215. doi: 10.1002/per.579
- Marcia, J. (1980). *Handbook of adolescent psychology*: John Wiley & Sons Inc.
- Marcia, J. E. (1966). Development and validation of ego-identity status. *Journal of Personality and Social Psychology*, 3(5), 551-558. doi: 10.1037/h0023281
- Marcia, J. E. (2006). Ego Identity and Personality Disorders. *Journal of Personality Disorders*, 20(6), 577-596. doi: 10.1521/pedi.2006.20.6.577
- Marcotte, J. (2009). Identity development and exploration and their psychosocial correlates in emerging adulthood: A portrait of youths attending adult education centers in Quebec. *Vulnerable Children and Youth Studies*, 4(4), 279-287. doi: 10.1080/17450120902923197
- Marcotte, J. (2011). La transition à la vie adulte, une période déterminante pour les jeunes à risque. *La pratique en mouvement*, 2, 9-10.
- Marcotte, J. (2012). Breaking Down the Forgotten Half. *Educational Researcher*, 41(6), 191-200. doi: 10.3102/0013189x12445319
- Marshall, W. L., Ward, T., Mann, R. E., Moulden, H., Fernandez, Y. M., Serran, G. & Marshall, L. E. (2005). Working Positively With Sexual Offenders: Maximizing the Effectiveness of Treatment. *Journal of Interpersonal Violence*, 20(9), 1096-1114. doi: 10.1177/0886260505278514
- Masten, A. S., Burt, K. B., Roisman, G. I., Obradović, J., Long, J. D. & Tellegen, A. (2004). Resources and resilience in the transition to adulthood: Continuity and change. *Development and Psychopathology*, 16(4), 1071-1094. doi: 10.1017/s0954579404040143

- McAdams, D. P. & McLean, K. C. (2013). Narrative identity. *Current Directions in Psychological Science*, 22(3), 233-238.
- McGuire, J. (2001). What works in correctional intervention? Evidence and practical implications. Dans G. A. Bernfeld, D. P. Farrington & A. W. Leschied (Éds.), *Offender rehabilitation in practice: Implementing and evaluating effective programs*. (pp. 25-43). New York, NY US: John Wiley & Sons Ltd.
- Meeus, W. (2011). The Study of Adolescent Identity Formation 2000-2010: A Review of Longitudinal Research. *Journal of Research on Adolescence*, 21(1), 75-94. doi: 10.1111/j.1532-7795.2010.00716.x
- Ministère de la Sécurité publique du Québec. (2010). *Plan d'action gouvernemental 2010-2013: La réinsertion sociale des personnes contrevenantes: une sécurité durable*. Québec: Ministère de la Sécurité publique Repéré à http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/services_correctionnels/publications/plan_action_2010-2013.pdf.
- Ministère de la Sécurité publique du Québec (2013). La criminalité au Québec en 2012: principales tendances Page consultée, <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-statistiques-police/statistiques-criminalite/statistiques-crimes/criminalite-2012/12724.html>, à <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-statistiques-police/statistiques-criminalite/statistiques-crimes/criminalite-2012/12724.html>
- Nye, F. I. (1958). *Family relationships and delinquent behavior*. Oxford England: John Wiley.
- Ogloff, J. R. P. & Davis, M. R. (2004). Advances in offender assessment and rehabilitation: Contributions of the risk-needs-responsivity approach. *Psychology, Crime & Law*, 10(3), 229-242. doi: 10.1080/0683160410001662735
- Osgood, D. W., Foster, E. M., Flanagan, C. & Ruth, G. R. (2005). *On your own without a net: The transition to adulthood for vulnerable populations*. Chicago, IL US: University of Chicago Press.
- Page, G. L. & Scalora, M. J. (2004). The utility of locus of control for assessing juvenile amenability to treatment. *Aggression and Violent Behavior*, 9(5), 523-534. doi: 10.1016/s1359-1789(03)00047-8

- Powell, K. M. & Rosén, L. A. (1999). Avoidance of responsibility in conduct disordered adolescents. *Personality and Individual Differences*, 27(2), 327-340. doi: 10.1016/s0191-8869(98)00246-3
- Renou, M. (1989). La psychoéducation: Une perspective historique. *Revue Canadienne de Psycho-Education*, 18(2), 63-88.
- Ringuette, D. (2011). *L'influence du pouvoir personnel d'agir sur l'ajustement psychosocial des jeunes adultes de 18 à 25 ans au cours du passage à la vie autonome*. Université Laval, Québec.
- Robichaud, B. & de Repentigny, Y. (2011). Une approche écologique... pour une adaptation durable. *La pratique en mouvement*, 2, 7-8.
- Rotter, J. B. (1966). Generalized expectancies for internal versus external control of reinforcement. *Psychological Monographs: General and Applied*, 80(1), 1-28. doi: 10.1037/h0092976
- Sampson, R. J. & Laub, J. H. (1993). *Crime in the making: Pathways and turning points through life*. Cambridge, MA US: Harvard University Press.
- Sampson, R. J. & Laub, J. H. (1997). A life course theory of cumulative disadvantage and the stability of delinquency. Dans T. P. Thornberry (Éd.), *Developmental theories of crime and delinquency*. (Vol. 7, pp. 133-161). Piscataway, NJ US: Transaction Publishers.
- Schwartz, S., Beyers, W., Luyckx, K., Soenens, B., Zamboanga, B. L., Forthun, L. F., . . . Waterman, A. S. (2011). Examining the light and dark sides of emerging adults' identity: a study of identity status differences in positive and negative psychosocial functioning. *Journal of Youth and Adolescence*, 40(7), 839-859. doi: 10.1007/s10964-010-9606-6
- Schwartz, S., Luyckx, K. & Vignoles, V. L. (2011). *Handbook of identity theory and research (Vols 1 and 2)* (10.1007/978-1-4419-7988-9). New York, NY US: Springer Science + Business Media.

- Schwartz, S. J. (2001). The evolution of Eriksonian and neo-Eriksonian identity theory and research: A review and integration. *Identity: An International Journal of Theory and Research*, 1(1), 7-58. doi: 10.1207/s1532706xschwartz
- Schwartz, S. J. (2005). A New Identity for Identity Research: Recommendations for Expanding and Refocusing the Identity Literature. *Journal of Adolescent Research*, 20(3), 293-308. doi: 10.1177/0743558405274890
- Schwartz, S. J., Côté, J. E. & Arnett, J. J. (2005). Identity and Agency in Emerging Adulthood: Two Developmental Routes in the Individualization Process. *Youth and Society*, 37(2), 201-229. doi: 10.1177/0044118X05275965
- Schwartz, S. J., Forthun, L. F., Ravert, R. D., Zamboanga, B. L., Umaña-Taylor, A. J., Filton, B. J., . . . Hudson, M. (2010). Identity consolidation and health risk behaviors in college students. *American Journal of Health Behavior*, 34(2), 214-224.
- Sedikides, C. & Brewer, M. B. (2001). *Individual self, relational self, collective self*. New York, NY US: Psychology Press.
- Siebert, R. J., Ward, T., Levack, W. M. M. & McPherson, K. M. (2007). A Good Lives Model of clinical and community rehabilitation. *Disability and Rehabilitation: An International, Multidisciplinary Journal*, 29(20-21), 1604-1615. doi: 10.1080/09638280701618794
- Tittle, C. R., Welch, M. R. & Grasmick, H. G. (2008). Self-control, political ideology, and misbehavior: Unpacking the effects of conservative identity. *Sociological Spectrum*, 28(1), 4-35. doi: 10.1080/02732170701675078
- Trice, A. D. (1990). Adolescents' locus of control and compliance with contingency contracting and counseling interventions. *Psychological Reports*, 67(1), 233-234. doi: 10.2466/pr0.67.5.233-234
- Trzesniewski, K. H., Donnellan, M. B., Moffitt, T. E., Robins, R. W., Poulton, R. & Caspi, A. (2006). Low Self-Esteem During Adolescence Predicts Poor Health, Criminal Behavior, and Limited Economic Prospects During Adulthood. [Article]. *Developmental Psychology*, 42(2), 381-390. doi: 10.1037/0012-1649.42.2.381

- Vacheret, M. (2007). *Anatomie de la prison contemporaine*. Montréal: Presses de l'université de Montréal.
- Van de Schoot, R.& Wong, T. M. L. (2012). Do Delinquent Young Adults Have a High or a Low Level of Self-concept? *Self and Identity*, 11(2), 148-169. doi: 10.1080/15298868.2010.517713
- Vleioras, G.& Bosma, H. A. (2005). Are identity styles important for psychological well-being? *Journal of Adolescence*, 28(3), 397-409. doi: 10.1016/j.adolescence.2004.09.001
- Ward, T. (2002). Good lives and the rehabilitation of offenders: Promises and problems. [Article]. *Aggression & Violent Behavior*, 7(5), 513.
- Ward, T.& Brown, M. (2004). The Good Lives Model and conceptual issues in offender rehabilitation. *Psychology, Crime & Law*, 10(3), 243-257. doi: 10.1080/10683160410001662744
- Ward, T., Mann, R. E.& Gannon, T. A. (2007). The good lives model of offender rehabilitation: Clinical implications. *Aggression and Violent Behavior*, 12(1), 87-107. doi: 10.1016/j.avb.2006.03.004
- Ward, T., Melser, J.& Yates, P. M. (2007). Reconstructing the Risk-Need-Responsivity model: A theoretical elaboration and evaluation. *Aggression and Violent Behavior*, 12(2), 208-228. doi: 10.1016/j.avb.2006.07.001
- Ward, T.& Stewart, C. (2003). Criminogenic needs and human needs: A theoretical model. *Psychology, Crime & Law*, 9(2), 125-143. doi: 10.1080/1068316031000116247
- Ward, T., Yates, P. M.& Willis, G. M. (2012). The good lives model and the risk need responsivity model: A critical response to andrews, bonta, and wormith (2011). *Criminal Justice and Behavior*, 39(1), 94-110. doi: 10.1177/0093854811426085
- Waterman, A. S. (1999). Identity, the Identity Statuses, and Identity Status Development: A Contemporary Statement. *Developmental Review*, 19, 591-621.

- Waterman, A. S. (2007). Doing well: The relationship of identity status to three conceptions of well-being. *Identity: An International Journal of Theory and Research*, 7(4), 289-307.
- White, J. M. & Jones, R. M. (1996). Identity styles of male inmates. *Criminal Justice and Behavior*, 23(3), 490-504. doi: 10.1177/0093854896023003005
- Yoder, A. E. (2000). Barriers to ego identity status formation: A contextual qualification of Marcia's identity status paradigm. *Journal of Adolescence*, 23(1), 95-106. doi: 10.1006/jado.1999.0298
- Zdun, S. (2012). The meaning of agency in processes of desisting from delinquent behaviour in prison: An exploratory study among juvenile inmates in Germany. *Journal of Social Work Practice*, 26(4), 459-472. doi: 10.1080/02650533.2012.677811

Appendice

Répartition des statuts identitaires au sein des détenus de l'échantillon

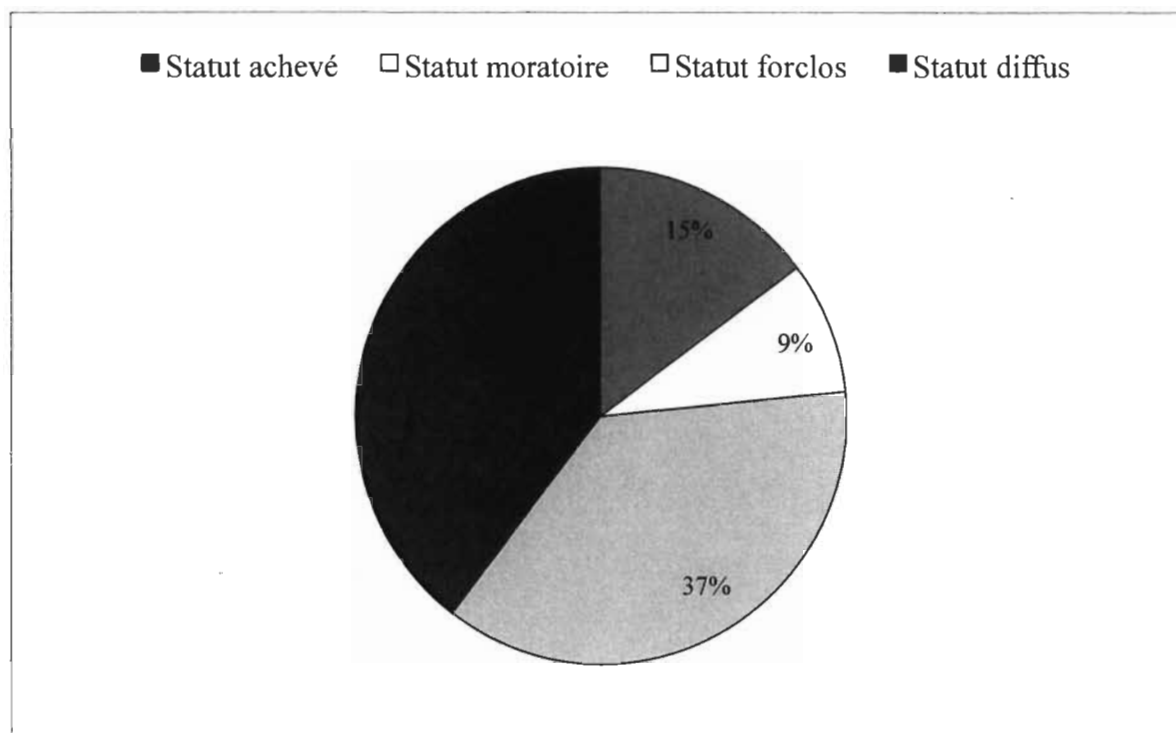


Figure 1. Répartition des statuts identitaires au sein des détenus de l'échantillon (n =81).

Tableau 1. Moyenne des crimes commis par délinquant et nombre de délinquants ayant commis au moins un crime par catégorie.

	Nombre de délinquants	Moyenne	Écart-type
Crime contre la personne (Voie de fait, vol qualifié et extorsion, ...)	48	2,10	2,29
Crime contre les biens (Introduction par infraction, vol, fraude, ...)	46	6,02	6,03
Crime en lien avec la drogue (Possession de substances, trafic de substances)	31	1,32	1,32
Crime contre la justice (défaut de se conformer à une ordonnance, personnes qui trompent la justice, ...)	53	6,34	6,34

Tableau 2. Analyses de variance effectuée sur les scores de la mesure d'agentivité selon les statuts identitaires.

Scores d'agentivité	<u>Achevé</u>		<u>Moratoire</u>		<u>Forclos</u>		<u>Diffus</u>		<i>F</i>
	<i>M</i>	<i>ÉT</i>	<i>M</i>	<i>ÉT</i>	<i>M</i>	<i>ÉT</i>	<i>M</i>	<i>ÉT</i>	
Locus de contrôle	8,90	1,91	12,86	4,63	11,37	5,26	11,84	3,72	1,504
Sentiment d'efficacité personnelle	20,20 ^a	2,74	16,85	4,30	18,50	3,63	16,13 ^b	4,13	3,795*
But dans la vie	26,56 ^a	3,54	19,43 ^b	2,44	24,24 ^a	3,56	23,14	3,64	5,910**
Estime de soi	9,30	0,82	9,71	0,49	9,34	1,11	9,16	1,08	<1

Note. Les moyennes qui ne partagent pas la même lettre en indice supérieur sont significativement différentes entre elles au test de Bonferroni ($p < 0,05$).

Tableau 3. Matrice corrélationnelle entre le processus d'engagement et d'exploration, les indicateurs d'agentivité et la nature des crimes commis

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1. Exploration		0,23*	0,00	-0,02	0,16	0,16	-0,02	-0,02	-0,05	-0,02
2. Engagement			-0,19	0,30**	0,39**	-0,03	-0,03	-0,16	0,24*	-0,09
3. Locus de contrôle				0,09	-0,24*	0,03	0,10	-0,07	0,11	-0,03
4. But dans la vie					0,21	0,08	0,02	0,20	-0,06	0,06
5. Sentiment d'efficacité personnelle						0,40**	-0,17	-0,14	-0,08	-0,12
6. Estime de soi							-0,41**	0,06	-0,06	-0,09
7. Crime personne									-0,10	0,13
8. Crime biens									-0,11	0,35**
9. Crime drogue										-0,05
10. Crime justice										

Note. * $p < 0,05$. ** $p < 0,01$.